

RAPPORT D'ACTIVITÉ
DE L'AGGLOMÉRATION
DE L'AUXERROIS

2013



UNITÉ
ET DIVERSITÉ

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	
> GUY FÉREZ, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, MAIRE D'AUXERRE	3
GOVERNANCE DE L'AGGLO	
> RESPONSABILITÉ, TRANSPARENCE, LÉGITIMITÉ ET PARTICIPATION	5
CARTE DE L'AGGLO [AU 1^{ER} JANVIER 2013]	
> TERRITOIRE, IDENTITÉ ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE	6
STATUTS DE L'AGGLO	
> MISSION, INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET COMPÉTENCES	12
FAITS MARQUANTS DE L'AGGLO	
> SERVICES, PROJETS	14
RESSOURCES ET MOYENS INTERNES	
> RESSOURCES HUMAINES	17
> BUDGET 2013	21
COMMUNICATION	
> INFORMATION, SENSIBILISATION AU CHANGEMENT, PROMOTION DU TERRITOIRE	24
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION DU TERRITOIRE	
> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	31
> TOURISME	36
DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOLIDAIRE	
> CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE	41
> PETITE ENFANCE	43
> ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	44
> HABITAT ET CADRE DE VIE	45
> TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	47
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT	
> DÉCHETS MÉNAGERS	51
> PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL	56
> EAU POTABLE / SPANC	57

COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS

Synthèse >> service communication à partir des éléments transmis par chacun des pôles

Photos >> Florence Buret, Marie Curieux, Camille Luco

Conception graphique >> Isabelle Jovanovic

Maquette >> Stéphanie Pré

Impression >> NH Impression (Auxerre)

Octobre 2014



UN ART DE VIVRE



2013 aurait pu apparaître comme la fin d'un mandat. Il n'en a rien été.

Le fil de l'eau n'a jamais présidé aux destinées de l'agglomération auxerroise. Toujours l'optimisme de la volonté l'a emporté. Et, autour de l'esprit de projets, 2013 aura vu s'affirmer, plus que jamais, ce que je nomme le souffle communautaire.

Un tel esprit porte la conscience de l'absolu besoin d'une ambition où cohabitent cohérence et cohésion.

Cohérence dans les choix que nous opérons. Cohésion pour un espace de vie solidaire.

Oui. 2013 fut non pas un point d'arrivée mais une nouvelle marche gravie vers l'élaboration du projet de territoire de notre agglomération.

Créer un art de vivre où s'expriment les forces et les énergies de l'Auxerrois, où se déploient le souci du présent et l'intérêt pour demain, où se manifestent avec éclat unité et diversité.

2013 amplifiait 2012 et appelait déjà 2014.

Guy Férez,
président de l'Agglomération
maire d'Auxerre.



L'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS



GOUVERNANCE

responsabilité > transparence >
légitimité > participation

VOTER

>> *Le conseil communautaire au 30 juin 2014*

Présidé par Guy Férez, le conseil communautaire décide des actions et des projets à engager pour le territoire dans le cadre des compétences de l'Agglomération qui rassemble 21 communes.

Le conseil communautaire est composé de 43 conseillers (43 titulaires et 17 suppléants), comme défini dans un accord local (arrêté du 4 septembre 2013) qui attribue 20 conseillers communautaires à Auxerre, deux conseillers aux communes de plus de 3 000 habitants, soit Appoigny, Monéteau et St-Georges/Baulche et enfin, un conseiller à chacune des 17 autres communes.

PRODUIRE

>> *L'exécutif communautaire*

L'exécutif communautaire regroupe le président et les vice-présidents, chacun chargé d'une délégation spécifique qu'il anime au sein de commissions thématiques.

VALIDER

>> *Le bureau communautaire*

Composé de 22 représentants, le bureau communautaire se réunit avant chaque conseil et se prononce sur les réflexions menées au sein des commissions. Par délégation du conseil communautaire, le bureau peut prendre toutes les décisions relevant de l'administration générale, excepté celles relatives aux budgets, limites du territoire et compétences.

PRÉPARER

>> *Les commissions thématiques*

Les commissions thématiques sont « calquées » sur les compétences exercées par l'Agglomération. C'est là que les projets sont mis en place et débattus, avant d'être présentés au bureau puis au conseil communautaire.

ASSISTER

>> *Les groupes de travail*

Permettant d'enrichir les débats menés en commissions, les groupes de travail sont constitués au cas par cas, pour répondre à une thématique ou un dossier en particulier. Ils sont animés par les vice-présidents.

OPTIMISER

>> *Le conseil des maires*

Le conseil des maires ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel. Il se réunit autant que nécessaire pour faire un point régulier sur le déroulement des dossiers de l'Agglomération ou répondre expressément au questionnement des communes.

GOUVERNER

>> Le territoire

Territoire de projets, la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois rassemble 21 communes unies pour porter une seule ambition. Celle d'un espace de vie qui compte de plus en plus dans le paysage Bourguignon.

>> Moments clés de la coopération intercommunale

>> Naissance de l'intercommunalité

La coopération intercommunale de l'Auxerrois débute le **17 mars 1973**, date à laquelle elle prend naissance sous forme de Syndicat à vocation multiple. Le **23 décembre 1993**, se substituant au SIVOM, la Communauté de communes de l'Auxerrois (Établissement public de coopération intercommunale) est créée.

>> Changement de dénomination

Le **16 mai 2005**, conformément à la loi du 13 août 2004 Libertés et responsabilités locales, cette dernière adapte ses statuts. Parallèlement, elle change de dénomination et devient la **Communauté de l'Auxerrois**, par arrêté préfectoral du 20 septembre 2005.

>> Passage en communauté d'agglomération

Le **1^{er} janvier 2011**, vu, la délibération du conseil communautaire du 16 septembre 2010 et les délibérations concordantes de 16 conseils municipaux parmi les 19 communes membres, l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2010 porte création de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

>> Adhésion de nouvelles communes

Le **1^{er} janvier 2012**, vu la délibération du conseil municipal de Lindry au 25 mars 2011, sollicitant son rattachement à l'Agglomération et la délibération du conseil communautaire du 20 mai 2011 l'acceptant, l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2011 porte l'adhésion de Lindry à la Communauté de l'Auxerrois.

Le **1^{er} janvier 2013**, vu la délibération du conseil municipal de Champs/Yonne du 28 juillet 2011, sollicitant son rattachement à l'Agglomération, vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2011 relatif au Schéma départemental de la coopération intercommunale de l'Yonne et celui du 9 juillet 2012 portant projet de modification du périmètre de la Communauté de l'Auxerrois par adjonction de Champs/Yonne, rattachée à la Communauté du Pays Coulangeois, vu la délibération favorable du conseil communautaire du 20 septembre 2012 et les délibérations concordantes de 19 communes* de l'Auxerrois, l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2012 porte intégration de Champs/Yonne à la Communauté de l'Auxerrois.

* Perrigny n'ayant pas pris de délibération, son accord est réputé tacite.

Communes	Habitants	Évolution (%) 2006 - 2013	Délégués
APPOIGNY	3 203	+1,26	2
AUGY	1 138	-3,07	1
AUXERRE	37 552	-6,05	20
BLEIGNY-LE-C.	310	-3,73	1
BRANCHES	461	+9,24	1
CHAMPS/Y	1 721	-0,17	1
CHARBUY	1 803	+7,96	1
CHEVANNES	2 433	+10,96	1
CHITRY-LE-F.	369	+6,95	1
GURGY	1 722	+1,65	1
LINDRY	1 371	+2,16	1
MONÉTEAU	4 015	-2,36	2
MONTIGNY-LA-R.	613	-3,16	1
PERRIGNY	1 232	+3,36	1
QUENNE	463	-0,61	1
ST-BRIS-LE-V.	1 126	-0,71	1
ST-GEORGES/B.	3 527	+5,03	2
VALLAN	715	-1,79	1
VENOY	1 965	+8,38	1
VILFARGEAU	1 053	+18,71	1
VILLENEUVE ST-S.	263	+4,37	1

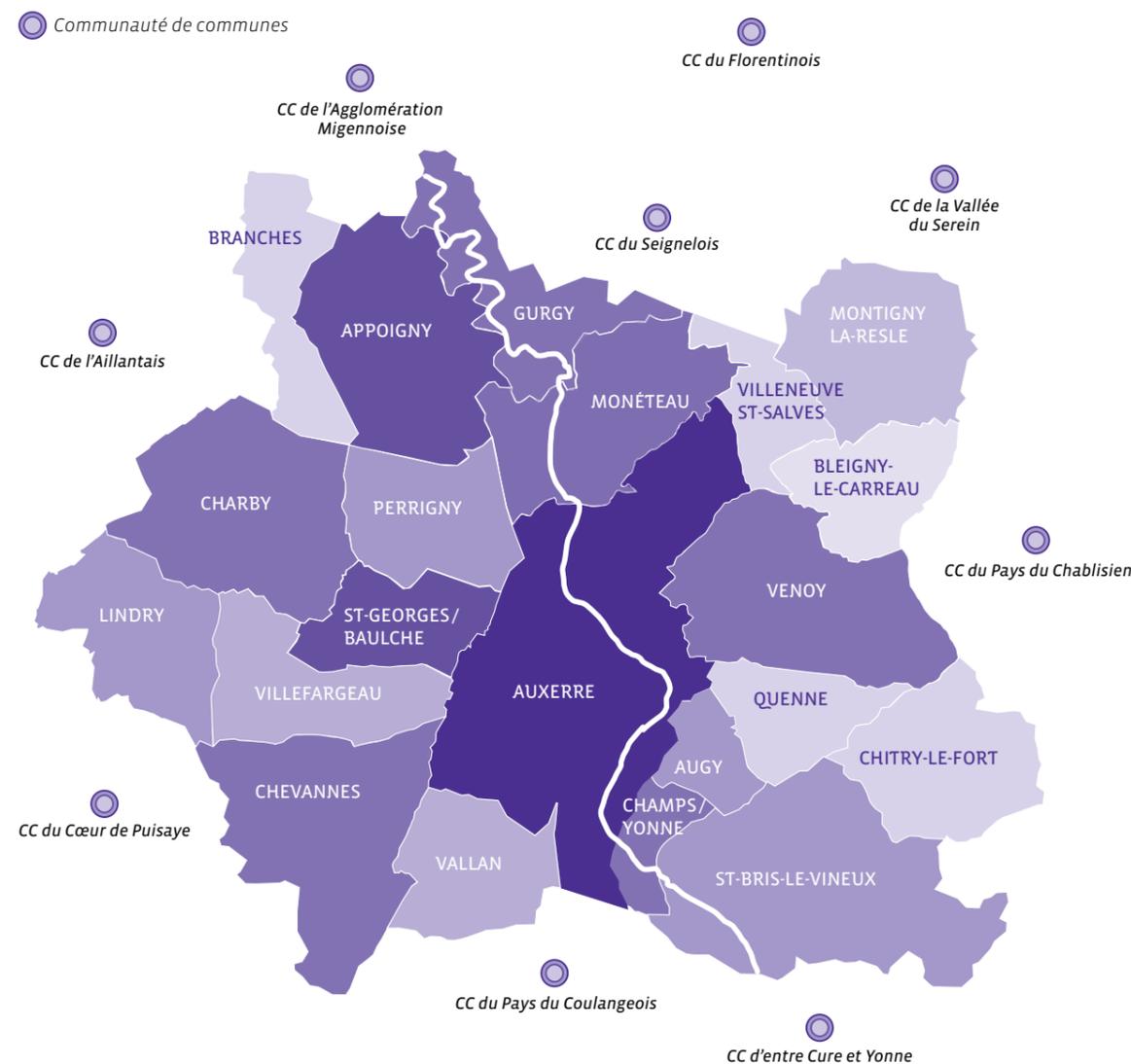
* par rapport à 2010 pour Champs/Yonne et Lindry qui ont rejoint la Communauté de l'Auxerrois récemment.

CARTE

territoire > identité économique, sociale et culturelle

21 COMMUNES, 67 055 HABITANTS

Avec 67 055 habitants en 2011 et 500 personnes en moins par rapport à 2010, la population totale de l'Auxerrois reste relativement stable. Elle représente 18,98 % (19,12 % en 2010) de la population icaunaise. 5,6 habitants sur dix vivent à Auxerre (6,09 en 2006) soit 37 552 au total (- 6,05 %).



>> **Président et vice-présidents**

Guy FÉREZ
Président de
l'Agglomération,
personnellement
en charge du
**Développement
économique**
Maire d'Auxerre



Alain STAUB
Vice-président
**Transports
et Déplacements**
Maire d'Appoigny



Béatrice CLOUZEAU
Vice-présidente
**Logement-Habitat,
Politique de la ville,
Gens du voyage
et Patrimoine**
Maire de Branches



Denis ROYCOURT
Vice-président
**Environnement
et Développement durable**
Adjoint à Auxerre



Bernard RIANI
Vice-président
**Aménagement de l'espace,
SCOT et Projet de territoire**
Maire de Vallan



Gérard DELILLE
Vice-président
**Ressources Humaines,
Travaux et Opérations
d'aménagement et
de voirie**
Maire de Charbuy



Pascal BARBERET
Vice-président
**Mutualisation
et évolution
de l'intercommunalité**
Maire de Villefargeau



Rachelle LEBLOND
Vice-présidente
**Développement
touristique**
Maire de St-Bris-le-Vineux

>> **Conseillers délégués**

Nicolas BRIOLLAND
Vice-président
**Finances, Budget,
Prospective financière
et Fonds de concours**
Adjoint à Augy



Stéphane ANTUNES
Conseiller délégué
TIC et SIG
Maire de Champs/Yonne



Chantal BEAUFILS
Conseillère déléguée
Petite enfance
Maire de
Montigny-la-Resle



**Christophe
BONNEFOND**
Conseiller délégué
**équipements sportifs
et culturels**
Maire de Venoy

>> **Membres du bureau**

Aurélie BERGER
Membre du bureau
Maire de Gurgy



Robert BIDEAU
Membre du bureau
Maire de Monéteau



Guy BOURRAT
Membre du bureau
Maire de Chitry-le-Fort



Jacques CHANARD
Membre du bureau
Maire de Chevannes



Denis CUMONT
Membre du bureau
Adjoint à Perrigny



Christophe LAVERDANT
Membre du bureau
Maire de Lindry



Crescent MARAULT
Membre du bureau
Maire de
St-Georges/Baulches



Lionel MION
Membre du bureau
Maire de Villeneuve-
St-Salves

>> **Délégués**

Frédéric PETIT
Membre du bureau
Adjoint
à Bleigny-le-Carreau



Michel POUILLOT
Membre du bureau
Maire de Quenne



Nadia AHIL
Déléguée
Adjointe à Auxerre



Souad AOUMI
Déléguée
Adjointe à Auxerre



Jean-Philippe BAILLY
Délégué
Adjoint à Auxerre



Jean-Pierre BOSQUET
Délégué
Conseiller municipal
à Auxerre



Michèle BOURHIS
Déléguée
Conseillère municipale
à Auxerre



Martine BURLET
Déléguée
Adjointe à Auxerre

>> Délégués (suite)



Sarah DEGLIAME-PALHOTE
Déléguée
Adjointe à Auxerre



Maryse DUVILLE
Déléguée
Adjointe à Appoigny



Elisabeth GÉRARD-BILLEBAULT
Déléguée
Conseillère municipale
à Auxerre



Arminda GUIBLAIN
Déléguée
Adjointe à Monéteau



Pascal HENRIAT
Délégué
Adjoint à Auxerre



Jacques HOJLO
Délégué
Adjoint à Auxerre



Bénédicte NASTORG-LAROUTURE
Déléguée
Adjointe à St-Georges/Baulche



Guillaume LARRIVE
Délégué
Conseiller municipal
à Auxerre



Didier MICHEL
Délégué
Adjoint à Auxerre



Martine MILLET
Déléguée
Adjointe à Auxerre



Maud NAVARRE
Déléguée
Adjointe à Auxerre



Malika OUNES
Déléguée
Conseillère municipale
à Auxerre



Guy PARIS
Délégué
1^{er} adjoint à Auxerre

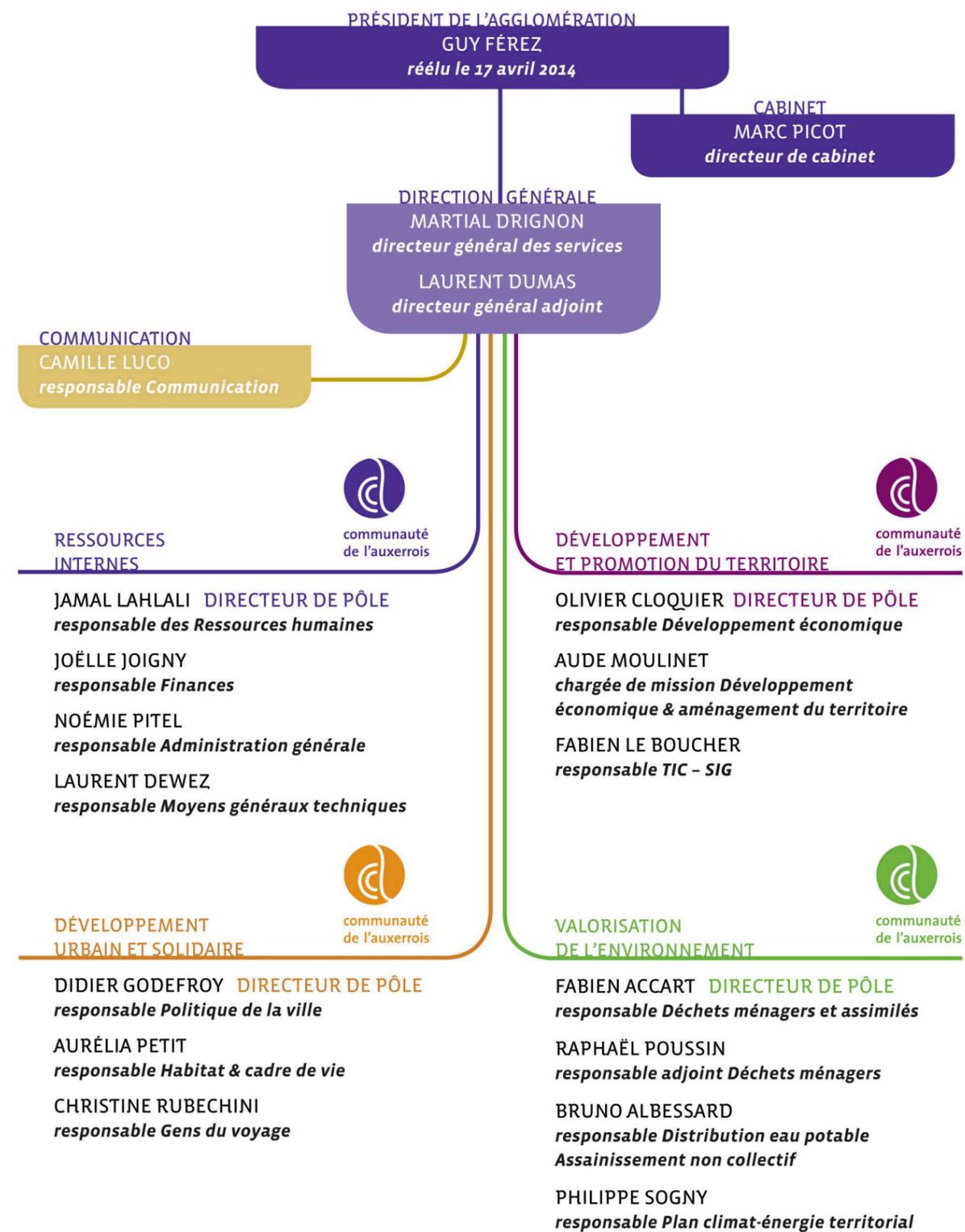


Joëlle RICHEL
Déléguée
Adjointe à Auxerre



Jean-Paul SOURY
Délégué
Conseiller municipal
à Auxerre

PROPOSER, CONSEILLER, METTRE EN ŒUVRE

>> Les services, l'organigramme au 1^{er} septembre 2014

STATUTS

mission › intérêt communautaire › compétences

Instituée pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 1994, conformément à ses statuts, la Communauté de l'Auxerrois exerce de plein droit, aux lieux et places des communes membres, des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives d'intérêt communautaire.

Ses statuts au 15 mai 2005 sont conformes à la loi du 13 août 2004 « Libertés et responsabilités locales ». Ils ont été actualisés le 7 décembre 2006 [aménagement, entretien et gestion de l'aéroport Auxerre-Branches, participation à son Syndicat mixte de gestion à compter du 1^{er} janvier 2007], le 13 mai 2008 [soutien financier à la construction et/ou à la réhabilitation de locaux destinés à la location implantés sur des sites labellisés « Pépinière d'entreprises »], le 24 novembre 2009 [aménagement de l'espace et Technologies de l'information et de la communication], le 1^{er} janvier 2011 [transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération], le 6 décembre 2011 [adhésion de la commune de Lindry à compter du 1^{er} janvier 2012], enfin, le 15 novembre 2012 [adhésion de la commune de Champs-sur-Yonne à compter du 1^{er} janvier 2013].

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

›› Développement économique

Création, aménagement, entretien et gestion de parcs [de plus de 50 hectares] d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Autres: réserves foncières pour la création et/ou facilitant le développement de parcs d'activité inscrits dans le futur Schéma directeur d'aménagement des parcs d'activité, actions de promotion à l'extérieur du territoire des parcs d'activités, soutien financier à la construction et/ou à la réhabilitation de locaux destinés à la location et implantés sur des sites labellisés « pépinières d'entreprises », participation à des actions de mise en valeur des richesses touristiques de l'Auxerrois soutien* à l'enseignement supérieur, au développement de la formation professionnelle et adhésion au Syndicat mixte de gestion de l'aéroport d'Auxerre-Branches.

›› Aménagement de l'espace

Élaboration du Schéma de cohérence territoriale et du Schéma de secteur, création et réalisation de Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (ZAC), organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°821153 du 30 décembre 1982 d'Orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi, gestion du mobilier urbain afférent.

Autres actions: élaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement, d'études d'urbanisme et des dessertes structurantes de l'agglomération (selon Plan de déplacements urbains, voirie, etc.).

›› Équilibre social de l'habitat

Définition du Programme local de l'habitat, de la politique du logement, des actions et aides financières en faveur du logement social. Constitution de réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, intervention en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations, amélioration du parc immobilier bâti. Autres: aménagement et gestion d'aires d'accueil et de passage des gens du voyage, soutien* aux opérations de renouvellement urbain, à la résidence Jeunes de l'Yonne.

›› Politique de la ville

Animation des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, des dispositifs locaux, de prévention de la délinquance.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

›› Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, soutien* aux actions de maîtrise d'énergie. Autres: élaboration et mise en œuvre d'un « Plan climat-énergie territorial », d'actions en faveur de la protection des vallées par des mesures de lutte contre la pollution des ressources en eau potable sur les bassins versants de la plaine du Saulce, de la plaine des Isles et des Boisseaux, aménagement et gestion d'un pôle environnemental, adhésion au Syndicat mixte d'études pour le traitement et la valorisation des déchets du centre Yonne.

›› Eau

Production, transport et distribution de l'eau potable.

›› Assainissement

Service public d'assainissement non collectif (SPANC), dans le cadre de sa définition minimum légale.

›› Voirie – parcs de stationnement

Création ou aménagement et entretien de voiries, de parcs de stationnement. Parcs d'activité et équipements communautaires: création de voiries nouvelles d'accès ou de desserte, soutien aux aménagements de voiries existantes, études sur les voies et voiries structurantes et communales impactées. Transports urbains: soutien* aux aménagements de voiries pour les Personnes à mobilité réduite (PMR), dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité, aux études et actions s'inscrivant dans le cadre des orientations du PDU (Plan de déplacements urbains). Aménagement et développement du territoire: participation financière aux études, acquisitions foncières et aux travaux du projet du contournement sud d'Auxerre, signalétique des sentiers pédestres inscrits au Topo-guide « Auxerre et ses environs à pied », autres que ceux du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées).

›› Équipements culturels et sportifs

Construction et gestion d'un nouveau centre aqua-ludique.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

›› Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Actions tendant à favoriser l'amélioration des technologies de l'information et de la communication pour le développement économique, la desserte du territoire en communications électroniques haut et très haut débit (réalisation d'études, création d'infrastructures destinées à supporter les réseaux de communications électroniques en vue, soit de leur mise à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs par voie conventionnelle, soit de leur exploitation directe ou par délégation), animer et promouvoir, créer et exploiter les services de TIC.

›› Soutien* à l'événementiel

Soutien* aux actions ou manifestations qui participent, de par leur caractère exceptionnel ou par leur fréquentation, à la promotion et/ou à la valorisation du territoire de l'Auxerrois.

›› Adhésion au Syndicat mixte de la fourrière animale du centre Yonne

Participation à la construction et la gestion d'une fourrière pour les animaux errants.

›› À la demande des communes membres

Prestation de service « balayage », groupements de commandes sur des thématiques communes, missions d'appui, d'assistance, de conseil des services de la communauté auprès des communes membres: commande publique, affaires juridiques, ressources humaines, etc.

* « Soutien » s'entend pour une participation financière uniquement et exclusive de la part de la Communauté de l'Auxerrois. Les communes membres concernées restent maîtres d'ouvrage de leurs projets.

FAITS MARQUANTS

services > projets > 2013

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

>> Tu réduis ta facture de chauffage ! Moi aussi !

Il n'y a pas de bons ou de mauvais moments pour réaliser des travaux d'économie d'énergie. Le passage à l'acte s'impose comme une évidence et c'est en juin 2013. L'assouplissement considérable des conditions d'attribution des aides de l'État profite au Programme logements durables de l'Agglomération. Les efforts consentis par l'un cumulé aux avantages de l'autre, deviennent très attractifs, y compris si l'on dépasse les plafonds de ressources de référence du programme Habiter mieux. Les ménages peuvent bénéficier d'une réduction de 51 à 100% sur le montant TTC de leurs travaux !



DÉCHETS MÉNAGERS

>> De la suite dans les déchets !

Source intarissable de nouveautés et de progrès, les déchets n'en finissent pas de faire parler. Au-delà de l'ouverture en continue de filières de traitement dans les déchèteries, en 2013, après 15 mois de contrariété passés à « déverser » hors du département, l'Agglomération est autorisée à enfouir ses déchets au centre de stockage de Sauvigny-le-Bois qui fait l'objet d'une exploitation de type bioréacteur, compatible avec la composition actuelle des résiduels : une majorité de plastiques accompagnés d'environ 30% de fermentescibles à fort pouvoir méthanogène.



PETITE ENFANCE

>> Le territoire des tout-petits s'agrandit

Si favoriser l'accueil des 0-3 ans permet de répondre à la problématique des parents qui travaillent, cela participe en outre à l'équilibre général de la vie dans l'Auxerrois. L'enjeu est d'obtenir un maillage territorial, une meilleure coordination de l'offre d'accueil et de redynamiser les réseaux d'assistantes maternelles. Dans l'attente de la réalisation d'un schéma directeur et des réflexions à venir à l'échelon communautaire sur la prise de compétence ou non, l'Agglomération réserve une enveloppe budgétaire annuelle dédiée aux projets des communes (crèches associatives ou municipales, pôle jeunesse, maison de l'enfant).



TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

>> Les transports publics sortent de leur bulle

Parce que c'est en valorisant toujours plus les transports durables que les comportements évolueront progressivement, les transports publics sortent de leur logique mono-réseau, s'ouvrent au covoiturage, et partent à la conquête d'Internet, le plus puissant de nos réseaux informatiques. En 2013, quatorze collectivités, dont la Communauté de l'Auxerrois, mettent leur offre en commun sur Mobigo, la centrale régionale pour l'information multimodale sur les déplacements qui s'impose comme une évidence pour s'informer en Bourgogne.



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

>> Venez habiter chez nous ! On va vous aider

L'Agglomération souhaite accueillir les jeunes couples. Les voir s'installer alors qu'ils travaillent sur le territoire. Aussi, dans son Programme local de l'habitat, elle a pris soin de prévoir de les aider en leur apportant son soutien financier. De Villeneuve-St-Salves à Lindry en passant par Laborde à Auxerre, à Monéteau ou à Charbuy, ces constructions ou achats neufs labellisés BBC (Bâtiment basse consommation) soutenus à hauteur de 2000€ à 4000€ en fonction de critères définis, concourent à améliorer les performances énergétiques du patrimoine sur le territoire.



PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL

>> Un pôle environnemental levier de modernisation du territoire

Figurant parmi les projets qui motivent l'Agglomération en 2013, la création d'une plateforme de développement durable profitera au territoire pour valoriser l'organisation, les compétences et les grands projets dans une dynamique de réseau. Le débat national en cours sur la transition énergétique faisant motrice, alors que le projet est assuré d'être en partie financé par le Contrat d'agglomération, l'étude opérationnelle qui donnera jour à la pièce maîtresse de l'articulation de la qualité de vie dans l'Auxerrois est lancée.



COHÉSION SOCIALE

>> 250 demandeurs d'emploi se mobilisent à l'échelle du territoire

Plus de moissonneurs, d'entreprises et de partenaires mobilisés pour apporter leur soutien financier, logistique, immobilier ou informatique... En 2013, on soulignera la synergie qui offre aux Moissons de l'emploi organisées par la Mefa* et Pôle emploi, d'atteindre leur but : 250 demandeurs d'emploi sur le terrain. 4000 entreprises démarchées. 332 offres collectées. L'Agglomération, très impliquée dans les opérations qui participent à l'insertion professionnelle, contribue au déroulement de cette action à hauteur de 9800€.

* Maison de l'emploi et de la formation de l'Auxerrois





LES RESSOURCES ET MOYENS INTERNES



RESSOURCES HUMAINES

gestion > opérationnelle > fonctionnelle

Le service des ressources humaines est en charge de toutes les questions relatives aux agents : recrutement, formation, déroulement de carrière, hygiène et sécurité, paies, etc. Assurant un rôle d'appui auprès des services, il contribue à améliorer les conditions de travail par le dialogue social et la prévention. 2013 est l'année de la mise en place du Document unique d'évaluation des risques professionnels. Suite à des échanges riches et constructifs, les bases de la prévention des risques sont posées pour les années à venir.

EFFECTIF

>> Une situation stable

Au 31 décembre 2013, l'Agglomération compte 104 agents sur emplois permanents, soit 9 agents de plus qu'en 2012. Dans l'ensemble les proportions restent stables par rapport à 2012.

La très faible représentation des femmes dans l'effectif global s'explique par la part importante que représente le service de la collecte des ordures ménagères.

Le taux d'absentéisme* est égal à 10,5% (6,5% en 2012), ce qui traduit la dégradation des indicateurs. Néanmoins, ce taux reste inférieur à la moyenne nationale.

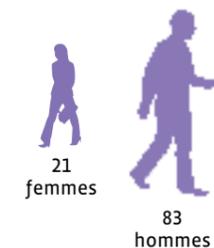
* Le taux d'absentéisme se calcule par le rapport du nombre de jours de travail perdus sur le nombre de jours de travail disponibles, le tout multiplié par 100.

> Répartition de l'effectif

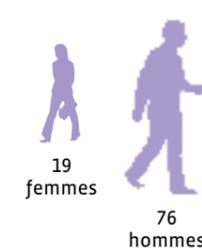
	Total agents	Hommes	Femmes
Effectif total en activité	104	83	21
Titulaires	90	71	18
dont temps complet 100%			
Non titulaires	14	-	-
dont : - temps complet	9	-	-
- temps non complet	5	-	-
Positions particulières	7	-	-
dont : - disponibilité	1	-	-
- temps non complet	3	-	-
- emplois d'avenir	3	-	-
Filière administrative	21	7	14
Filière technique	81	75	6
Filière culturelle	1	1	-
Filière animation	1	-	1

> Effectif par sexe

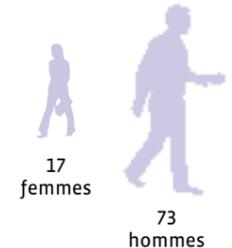
>>> 2013 > 104



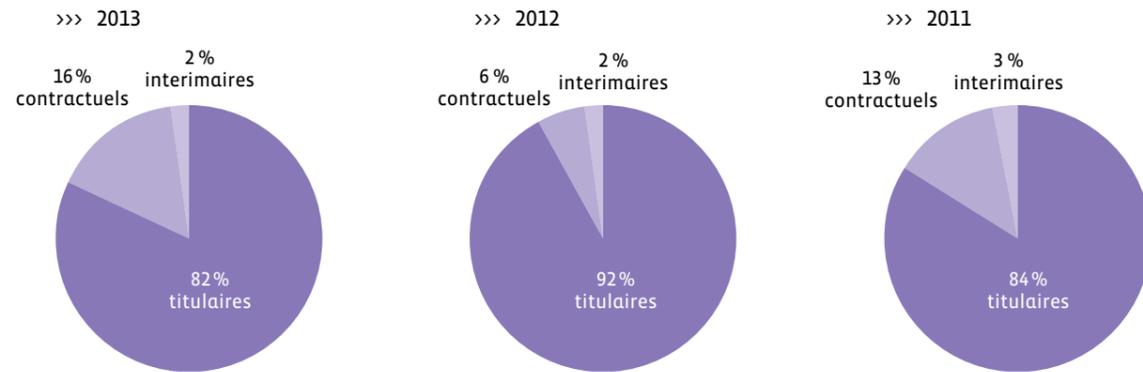
>>> 2012 > 95



>>> 2011 > 90

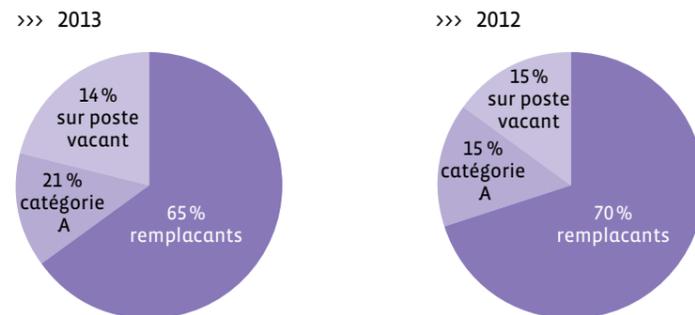


> **Effectif par statut**

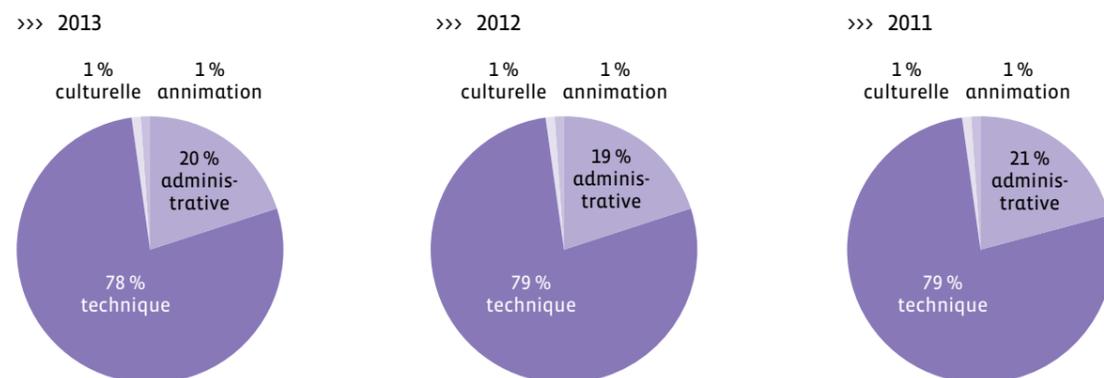


> **Effectif des non-titulaires par cause de recrutement**

Seuls les agents sur postes vacants et sur postes de catégorie A sont comptabilisés dans les emplois permanents.

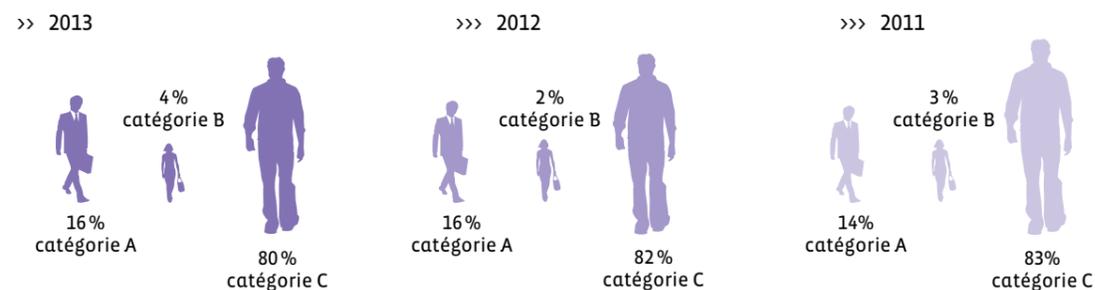


> **Effectif par filières**



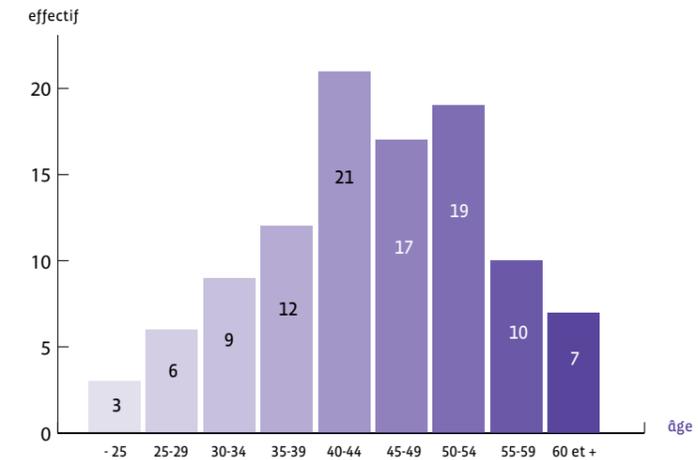
> **Effectif par catégories**

Le nombre d'agents de catégorie C est élevé, tandis que ceux de catégorie B reste faible.



> **Effectif par âges**

La population des agents communautaires est relativement jeune par rapport aux moyennes nationales. Les 30-49 ans représentent près de 50% des effectifs (63% en 2012). Par ailleurs, 10% des effectifs connaîtront un départ en retraite dans les trois ans à venir.



RÉMUNÉRATION DES AGENTS

>> **Une moyenne plus faible que le niveau national**

La rémunération moyenne des agents communautaires est plus faible que la rémunération moyenne nationale de la Fonction publique territoriale. La situation sociale générale s'améliore, essentiellement par le biais du régime indemnitaire, mais la catégorie des plus bas salaires est à l'image de la situation nationale avec un rattrapage régulier dû à l'évolution du Smic.

> **Répartition par statut**

	Titulaires	Non titulaires	2013	2012
Rémunération brute	1 802 641 €	416 007 €	2 218 648 €	2 037 918 €
Dont indemnités	559 960 €	70 500 €	630 460 €	589 694 €

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

>> **Des personnels en mouvement**

> **Départs en 2013**

- 1 départ en retraite
- 1 démission
- 1 mutation

> **Arrivées en 2013**

- 4 mises en stage directes pour résorption de l'emploi précaire.
- 5 recrutements (1 titulaire, 1 contractuel, 3 emplois d'avenir).
- 14 équivalents temps plein pour les remplacements* et accroissement d'activité.

* Le remplacement de titulaires est comptabilisé comme une arrivée mais n'apporte pas d'agent supplémentaire dans l'effectif global.

BUDGET

politique > ressources > dépenses publiques

> Déroulements de carrière

3 titularisations de stagiaires.
6 mises en stage.
5 mises en stage de non-titulaires.
33 avancements d'échelon.
7 avancements de grade.
1 promotion interne.

A noter: 2 lauréats pour le concours de rédacteur et le concours d'ingénieur. La collectivité a procédé à l'intégration d'un attaché territorial non titulaire dans le cadre de la loi relative à l'accès à l'emploi titulaire de 2012.

ACTION SOCIALE

>> Une baisse des dépenses

> Action sociale

L'action sociale regroupe la participation aux mutuelles de prévoyance et de santé, les prestations sociales diverses (centres de loisirs, séjours scolaires...), le service d'assistance sociale et la participation au Comité d'action sociale. Elle représente un coût de 363 € par agents en 2013 (534 € en 2012)

> Travailleurs handicapés

Le taux de travailleurs handicapés est de 3,88 % (4,05 % en 2012). Pour rappel, le taux légal est fixé à 6 %, c'est pourquoi l'établissement apporte une contribution au FIPHFP à hauteur de 7 418,63 €.

> Hygiène et sécurité

Les dépenses en matière d'hygiène et de sécurité (vêtements, pharmacie, matériel...) s'élèvent à 190 € par agent (210 € en 2012). 15 accidents du travail ont été signalés en 2013 (soit 1 de plus qu'en 2012).

FORMATION

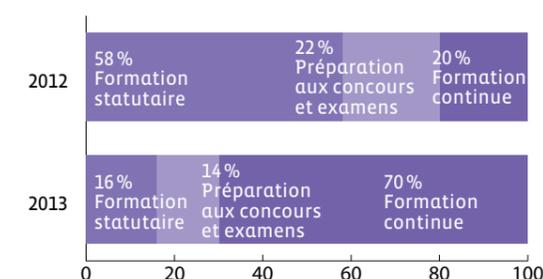
>> Une forte participation de la catégorie C

Le nombre d'agents ayant participé à une ou plusieurs actions de formation est de 38 sur 104, pour un total de 221 jours de formation.

En 2012, le nombre de jours de formation était largement plus élevé du fait de la formation obligatoire des chauffeurs. Néanmoins, les chiffres de 2013 marquent nettement la progression des effectifs comparés aux années précédentes.

À l'image du niveau national, l'un des enjeux est la formation des agents de catégorie C qui restent sous-représentés en la matière. Le coût de la formation représente environ 1 % de la masse salariale, soit 197 € par jour de formation et 420 € par agent.

> Répartition par types de formation



BUDGET 2013

>> Un esprit cartésien

Élaboré dans l'esprit de faire du territoire, un mixte de bien-être et de liberté durable, le budget 2013 aborde toutes les composantes du développement du territoire, cherchant à répondre aux enjeux de développement économique et d'emploi, tout en proposant des services aux habitants et en abordant de manière responsable, la valorisation de l'environnement.

Adopté le 13 décembre 2012, le budget de l'Agglomération, d'un montant global de 52 millions d'€, progresse de 4%. Certains pôles de compétences au service du citoyen, et notamment celui recouvrant la gestion des déchets et la distribution de l'eau potable (11,32 millions d'€ soit -2% par rapport à 2012), impactent prioritairement le budget. Le pôle « développement urbain et solidaire », recouvrant les actions menées en faveur de la cohésion sociale, la politique de l'habitat, du logement et des transports, représente 6,79 millions d'€, soit une augmentation de l'ordre de 9,5%.

Boostée en 2011 lors de la création de la Communauté d'agglomération, la part affectée aux soutiens des projets des communes progresse dans des proportions responsables (810 000 €). C'est ici que l'on retrouve la Dotation de solidarité communautaire (270 000 € - moitié de la différence d'impôt économique perçu depuis le passage en communauté d'agglomération répartie, chaque année, entre les communes), les fonds de concours versés aux communes démunies en termes de ressources fiscales (120 000 €) et enfin, les enveloppes dédiées au soutien des projets communaux pour la création de structures nouvelles d'accueil de la petite enfance (170 000 €) et la continuité de l'offre musicale et culturelle de proximité (40 000 €).

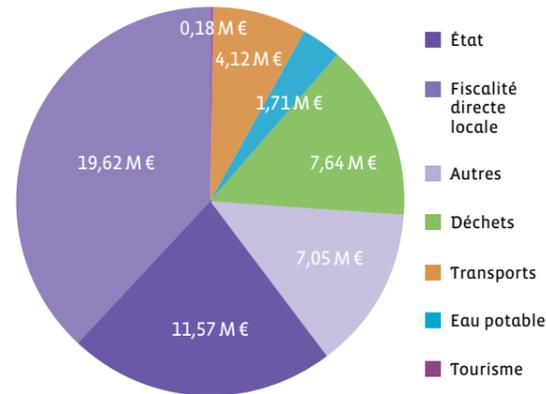
Quant à l'enveloppe consacrée au « Développement économique et à la promotion de l'Auxerrois », elle passe de 1,81 million d'€ en 2012 à 4,19 millions d'€ en 2013 pour pallier les dépenses liées aux opérations préalables à l'aménagement d'un parc d'activité de 50 hectares à Appoigny. En 2013, l'Agglomération lance également une étude pour la définition du projet stratégique de développement économique du territoire.

Ticket d'entrée en 2013, le budget de la jeune Agglomération affirme sa vocation à rassembler autour des thématiques qui sont les siennes. Il répartit les crédits de manière rationnelle, pour répondre aux besoins présents et à venir :

- > Diversifier et redynamiser le tissu économique, valoriser l'activité touristique
- > Améliorer la cohésion territoriale et mettre en place les conditions d'une Agglomération solidaire
- > Réduire les atteintes à l'environnement et améliorer la qualité de vie

PLUS DE 52 MILLIONS D'€

>> Principales ressources

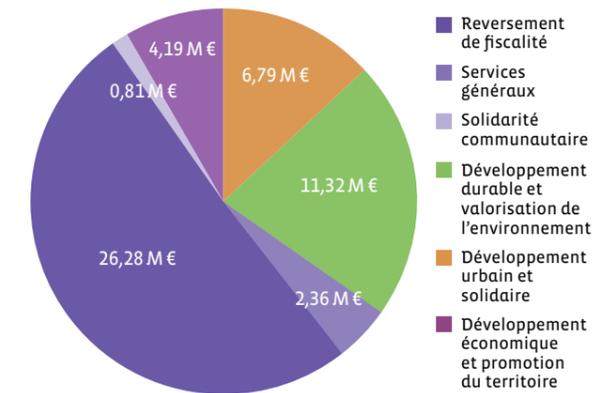


>> Détail des principales ressources

ÉTAT	11,57 M€	EAU POTABLE	1,71 M€
> Dotation globale de fonctionnement	2,71 M€	> Surtaxe	1,71 M€
> Dotation de compensation des groupements de communes	6,40 M€	TRANSPORTS	4,12 M€
> Dotation de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle	1,81 M€	> Versement transport	3,60 M€
> Autres	0,65 M€	> Dotation de l'État pour les transports scolaires	0,28 M€
FISCALITÉ DIRECTE LOCALE	19,62 M€	> Participation de la Ville d'Auxerre au fonctionnement des navettes en centre-ville	0,19 M€
> Entreprises [Contribution économique territoriale]	11,56 M€	> Divers	0,05 M€
> Ménages [Taxes d'habitation et sur le foncier non bâti]	8,06 M€	TOURISME	0,18 M€
DÉCHETS	7,64 M€	> Taxe de séjour	0,18 M€
> Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6,46 M€	AUTRES	7,05 M€
> Soutien au tri et reprise des matériaux	1,03 M€	> Récupération de la TVA	0,32 M€
		> Emprunts d'équilibre	6,13 M€
		> Divers	0,60 M€

PLUS DE 52 MILLIONS D'€

>> Principales dépenses



>> Détail des principales dépenses

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION DU TERRITOIRE	4,19 M€	SERVICES GÉNÉRAUX	2,36 M€
> Masse salariale	0,11 M€	> Masse salariale	0,70 M€
> Parcs d'activités et immobilier d'entreprises		> Charges générales	0,70 M€
Fonctionnement	0,12 M€	> Investissements	0,10 M€
Investissement	3,40 M€	> Divers	
> Aéroport [fonds de concours]	0,12 M€	Contribution aux syndicats	0,21 M€
> Tourisme		Anuité dette tous budgets	0,35 M€
Subvention à l'Office du Tourisme	0,26 M€	Autres	0,30 M€
Reversement de la Taxe de séjour à l'Office du Tourisme	0,18 M€	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT	11,32 M€
SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE	0,81 M€	> Masse salariale	2,79 M€
> Dotation de solidarité communautaire	0,27 M€	> Déchets	
> Fonds de concours aux communes à faible potentiel fiscal	0,12 M€	Fonctionnement	4,69 M€
> Participation aux projets des communes en faveur de la petite enfance	0,17 M€	Investissement	2,16 M€
> Soutien de l'offre musicale et culturelle dans les communes	0,04 M€	> Eau potable	
> Soutien aux communes pour leur mise en conformité de leur PLU avec le PLH et le programme annuel d'accessibilité des bus	0,21 M€	Fonctionnement	0,40 M€
		Investissement	0,08 M€
REVERSEMENT DE FISCALITÉ	26,28 M€	> Divers	0,12 M€
> Attribution de compensation aux communes	22,10 M€	DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOLIDAIRE	6,79 M€
> Participation aux Fonds nationaux de garantie	4,18 M€	> Masse salariale	0,36 M€
		> Habitat / PLH / ANRU	0,47 M€
		> Relogement des sédentaires	0,56 M€
		> Aires d'accueil des gens du voyage	0,17 M€
		> CUCS et divers [dont subventions]	0,29 M€
		> Transports	
		Règlement du délégataire du service	4,36 M€
		Autres charges et investissement	0,58 M€

LA COMMUNICATION

COMMUNICATION

*information du citoyen > sensibilisation
aux changements > promotion du territoire*

Sous l'autorité du président et du directeur général des services, le service communication produit *le journal de l'agglomération*, *le site Internet* ainsi que des outils d'information et de communication définis dans le cadre d'un *plan de communication annuel*.

Le service communication a également pour mission l'*animation du réseau d'affichage de l'Agglomération* ouvert à l'information sur les événements, manifestations, salons ou exposition, la vie quotidienne et pratique (loisirs, vie culturelle et associative) et les services de l'Agglomération.

En 2013, 167 844 € sont consacrés à la communication. À caractère pédagogique, pratique et citoyenne, périodique ou ponctuelle, la communication agit pour la mise en place et l'appréhension par le citoyen des politiques publiques. Au-delà de sensibiliser les habitants à la nécessité de changer certains de leurs comportements, elle intervient aussi pour promouvoir le projet communautaire et servir le territoire.



Parmi les actions nouvelles de communication lancées en 2013, citons :

> *L'évaluation du journal de l'Agglomération* par l'intermédiaire d'une enquête de satisfaction afin d'appréhender l'impact d'InterCOM et son niveau d'appréciation par les Auxerrois dans le but de réajuster son contenu, sa mise en forme, etc... Travail réalisé avec Médiapost et Cospirit [Paris].

> *L'accompagnement de la livraison des bacs jaunes* pour la collecte des recyclables.

> *L'édition d'un STOP-Pub personnalisé et du B.A. Ba du compostage*, première plaquette d'une série à venir intitulée « Les guides de la Communauté de l'Auxerrois ».

> L'organisation d'une *vaste campagne de communication sur les transports alternatifs à la voiture*

individuelle couplée au lancement de la journée « *Au travail sans ma voiture* » pendant la *Semaine européenne de la mobilité*.

> La promotion sous différentes formes du *Programme logements durables*.

> *L'annonce d'un événementiel à l'aire d'accueil des gens du voyage et la réalisation de panneaux d'exposition*.

> *Le recensement des besoins des services en préalable à la création d'un nouveau site Internet en adéquation avec les attentes des habitants et l'image de la jeune Agglomération*.

> *L'exploitation des nouvelles possibilités offertes par le nouveau réseau d'affichage de l'Agglomération*.

INTERCOM, OUTIL MAJEUR DE COMMUNICATION DE L'AGGLOMÉRATION

>> Une évaluation à mi-parcours pour mettre en adéquation contenu, forme et attentes des lecteurs

> La commande

Édité à raison de 11 numéros par an et tirés à 36 500 exemplaires distribués dans toutes les boîtes aux lettres, InterCOM constitue l'outil de communication majeur de l'Agglomération. En 2013, après plusieurs années de publication sous une même version, l'Agglomération décide de tester l'impact du journal.

> Le contexte

L'enquête téléphonique menée par l'institut d'études COSPIRIT [Paris] est réalisée dans la semaine qui suit la parution de l'InterCOM, du 15 au 20 mars, les lecteurs en ayant été informés en amont, dans le journal de février et par voie d'affichage. Les questions font référence au souvenir spontané, la lecture, la conservation, la circulation, le contenu et le mémoriel.

> La cible

Établi par le service communication et COSPIRIT, le questionnaire de 9 minutes est posé à un échantillon de 345 habitants des communes de l'Agglomération. Il porte sur le N°101 dont les principaux dossiers relèvent de la thématique « Cohésion sociale » avec la mise en œuvre du Contrat de ville et l'accueil de la petite enfance. Les animations pour la Semaine du développement durable y sont aussi largement développées.

> Les objectifs

Savoir si les informations diffusées correspondent aux attentes des lecteurs, si le journal plait dans sa globalité autant que son agrément détaillé; connaître l'intérêt pour les rubriques et les préférences de lecture... À partir de ces informations, l'Agglomération pourra déterminer les pistes d'amélioration et rapprocher les réponses obtenues aux profils des répondants.

> Les résultats

InterCOM a sa place dans l'arsenal des publications institutionnelles. Il apparaît comme la deuxième source d'information des habitants pour l'actualité du territoire, juste derrière la presse quotidienne régionale et devant Auxerre magazine. 85% des personnes interrogées le connaissent. Il obtient la note de 7,3/10. Le numéro de mars bénéficie d'une très bonne visibilité. 60% des destinataires se souviennent l'avoir reçu et parmi eux, 55% l'ont lu en profondeur, un résultat légèrement au-dessus du benchmark. Il constitue donc un vrai rendez-vous. Il circule au sein du foyer (49%) et est conservé, plus de 3/4 des répondants s'en souvenant l'ont gardé! 82% des lecteurs en ont retenu au moins un élément, ce qui est bien au-dessus du benchmark (67%). Les notes d'agrément sont excellentes à la fois sur le fond et sur la forme (couleur, présentation, quantité et intérêt des informations, praticité, périodicité...).

> Les pistes de réflexion

Fort de ces résultats, le service communication propose des améliorations mises en place, pour la plupart, en septembre 2013, telles que l'enrichissement du sommaire, la diversification des rubriques et la modification de leur intitulé par une dénomination plus factuelle, la réalisation de reportages, d'interviews, l'allègement du texte et le renvoi vers le site Internet pour obtenir davantage d'informations ou y laisser ses commentaires sur tel ou tel article, échanger ses idées et faire part de ses suggestions.



TRANSPORTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

>> Une vaste campagne de communication envahit le centre-ville et le centre commercial Fontaines des Clairions

> Le concept

À l'heure où chacun reprend ses activités, **sans chercher à imposer un mode de déplacement plutôt qu'un autre, car c'est à chacun de trouver ses solutions, l'Agglomération invite le grand public à se questionner** en lui donnant envie de penser autrement sa mobilité quotidienne.

> Les objectifs

Faire prendre conscience de la nécessité d'un développement durable et solidaire du territoire en valorisant la place des transports alternatifs.

Axe économique: promouvoir les Plans de déplacements inter-entreprises [PDIE] offrant de faire face aux prix exponentiels des carburants, sécuriser les déplacements des salariés, l'ensemble concourant à améliorer efficacité, productivité et image de marque des entreprises.

Axe social: limiter la circulation automobile et le stationnement pour faire réapparaître un sentiment de liberté. Parler du bus, du train, du covoiturage, du vélo et de la marche à pied en leur accordant une plus grande place.

Axe environnemental: contribuer à l'effort collectif imposé par les lois Grenelle, en répondant aux enjeux de la réduction des gaz à effet de serre et de notre dépendance aux énergies fossiles.

> L'opération

La campagne de communication fait suite à un casting mettant en scène sept habitants de l'Auxerrois qui, en se portant volontaires pour parler de leur moyen de transport préféré, ont aussi ouvert les portes de leur réseau, collègues de travail, familles, voisins et amis, interpellés de retrouver leur image « placardée » dans la ville et sur les supports d'information du bus (plan et guide 2013/2014).

> La cible

Les habitants de l'agglomération et au-delà. Particulièrement ceux qui pourraient se déplacer autrement qu'en voiture individuelle, pour venir travailler à Auxerre, se rendre à l'école, au collège, au lycée ou sur leurs lieux de loisirs, faire leurs courses, etc.

Les entreprises et les administrations invitées à sensibiliser leurs salariés.

> Les partenaires

Le centre commercial Fontaines des Clairions et la résidence Jeunes de l'Yonne [mise à disposition de leur façade et de la galerie marchande], **la Région Bourgogne** [mise à disposition de la plateforme Mobigo sur laquelle les entreprises s'inscrivent pour participer au challenge « Au travail sans ma voiture »], **la Chambre de commerce et d'industrie de l'Yonne** [élaboration du fichier d'adresse des entreprises et administrations de plus de 10 salariés sur le territoire et envoi des courriers d'appel], **la Direction départementale des territoires** [portage des kits de communication aux entreprises participantes], ainsi que **les exposants de la journée d'animation du 21 septembre dans la galerie marchande du centre commercial Fontaines des Clairions** [Centrale régionale Mobigo pour la promotion du covoiturage, le délégataire de Vivacité, réseau de bus de la Communauté de l'Auxerrois, la Maison du vélo, Mia électrique, concessionnaire de véhicules électriques, Faz développement pour la formation à l'éco-conduite, la Sécurité routière, la Maison du jeu et Rayon jaune, fabricant de vêtements et accessoires pour cyclistes urbains].

> L'évaluation

Semaine européenne de la mobilité: vente de 5 500 tickets de bus à 1 € (soit + 20% par rapport à 2012).

Challenge régional « Au travail sans ma voiture »: participation de **22 entreprises** (15 en 2012) représentant **3 680 salariés ou agents** potentiellement mobilisables (1 900 en 2012) dont **656 ont déclaré s'être déplacés autrement qu'en voiture individuelle**. Devant le bus (2%), le vélo quand on a moins de 5 km à parcourir (3%) ou la marche à pied tellement bénéfique pour la santé (5%), le covoiturage s'est distingué. Une solution expérimentée les 16 et 17 septembre par plus de 8% des salariés ou agents (308 personnes).

Suite à cette campagne, 4 entreprises [Conforama, Décathlon, Fontaines des Clairions et Armatix], décident de s'engager dans une démarche de PDIE en 2014.

« Quittez la voiture. Suivez les papillons ! »

Journée d'animation: **16 000 personnes** fréquentent la galerie marchande. **356 papillons** reviennent par La Poste. Enfin, **l'exposition itinérante est réservée par la Caisse d'allocations familiales [7/10 - 4/11] et par Armatix [25 - 29/11].**

MARRONNIERS DE LA COM

>> Un cocktail de messages pour faire passer les idées

Parmi les rendez-vous périodiques : les calendriers de collecte des déchets ménagers [définition de la charte graphique et de la thématique de l'année, commande et suivi de sa mise en page à partir des informations fournies par le Service environnement, lancement de l'impression], la carte de vœux [définition et proposition du message au Comité de direction. Suivi de la fabrication], challenge «Au travail sans ma voiture» [articulation de la démarche, définition de l'angle graphique et éditorial du programme, des différents supports de COM et des goodies, commande, relecture et suivi des prestations].

Parmi les supports d'information institutionnelle : le rapport d'activité [collecte des informations auprès des services, synthèse, réécriture, recherche iconographique, commande et suivi de la mise en page et l'impression, diffusion en 600 exemplaires, aux conseillers communautaires, administrations et collectivités territoriales], l'agenda de la Ville d'Auxerre, la plaquette promotionnelle de l'IUT Auxerre - Dijon, la publi-information dans le supplément du Nouvel observateur consacré à la Bourgogne...

Parmi les supports d'information à caractère «pédagogique» : le supplément du N°109 d'InterCOM en décembre 2013, tiré du rapport sur le développement durable.

Parmi l'information sur les temps forts de l'Agglo; les affiches produites en accompagnement de la parution d'InterCOM, pour promouvoir le Programme logements durables ou lancer l'événement «Dans ma caravane» organisé à l'aire d'accueil des gens du voyage.

RÉSEAU D'AFFICHAGE DE L'AGGLOMÉRATION

>> Un territoire animé et attractif

En 2013, pour informer sur les événements, manifestations, salons ou expositions (à caractère non commercial et (ou) non lucratif) qui contribuent à animer le territoire, communiquer sur la vie quotidienne et pratique (vie culturelle, les loisirs, vie associative) et les projets de l'Agglomération, le service communication dispose d'un outil, plus performant qu'auparavant.

Réparti sur 20 communes (Chevannes n'ayant pas souhaité en être équipée), le nouveau mobilier urbain permet l'affichage de 177 campagnes par an (25 affiches de 2m² pendant 15 jours) permettant de satisfaire environ 70 annonceurs [associations, services de la Ville d'Auxerre et de l'Agglomération] et d'offrir l'impression de 80 campagnes.

Le service communication dispose en outre de 50 campagnes d'oriflammes appréciées des communes pour mettre en valeur leurs animations et de 10 campagnes de 8m² installées à Auxerre.

Ainsi en 2013, le service communication mobilise les annonceurs autour de l'affichage, leur présente le nouveau réseau et les possibilités de mise en avant des événements qui contribuent à véhiculer une image dynamique du territoire.

Légendes (photos page de droite)

> 1 Trois des six silhouettes de l'exposition réalisée à destination des entreprises pour la sensibilisation de leurs salariés aux transports alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre de la mise en place des PDIE (Plan de déplacements interentreprises).

> 2 Premier dans la série des Guides de la Communauté de l'Auxerrois, le B.A. ba du compostage précède le B.A. ba des déchèteries.

> 3 Affiche réalisée dans le cadre de la campagne de communication lancée pour la livraison des bacs jaunes réservés au tri.

> 4 Dans l'attente de la création du nouveau site Internet de l'Agglomération qui permettra une approche responsive design, les articles de l'interCOM mis en ligne offrent aux bloggeurs qui s'intéressent aux dossiers et aux projets de l'Agglomération, de réagir sur la Toile.

> 5 Cousin du rapport d'activité, le rapport développement durable, à la manière d'un engrenage, met en synergie les services et les projets qui créent notre espace de vie.



> 1



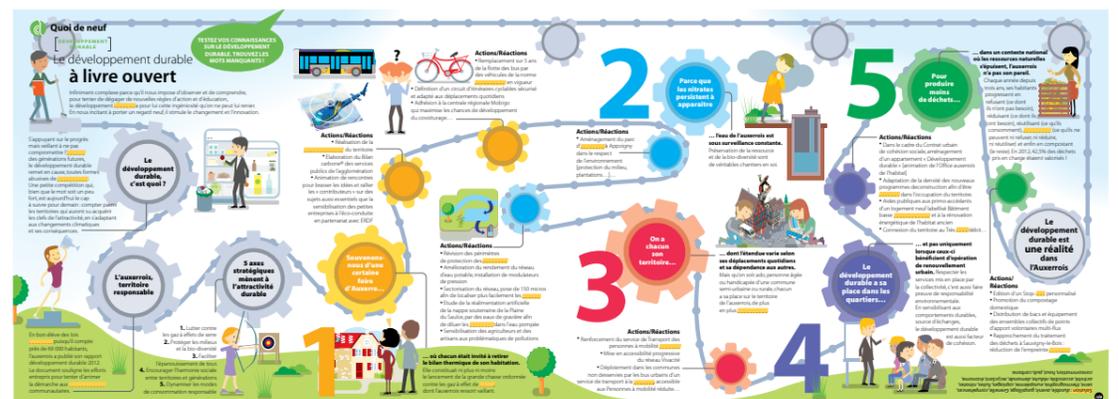
> 2



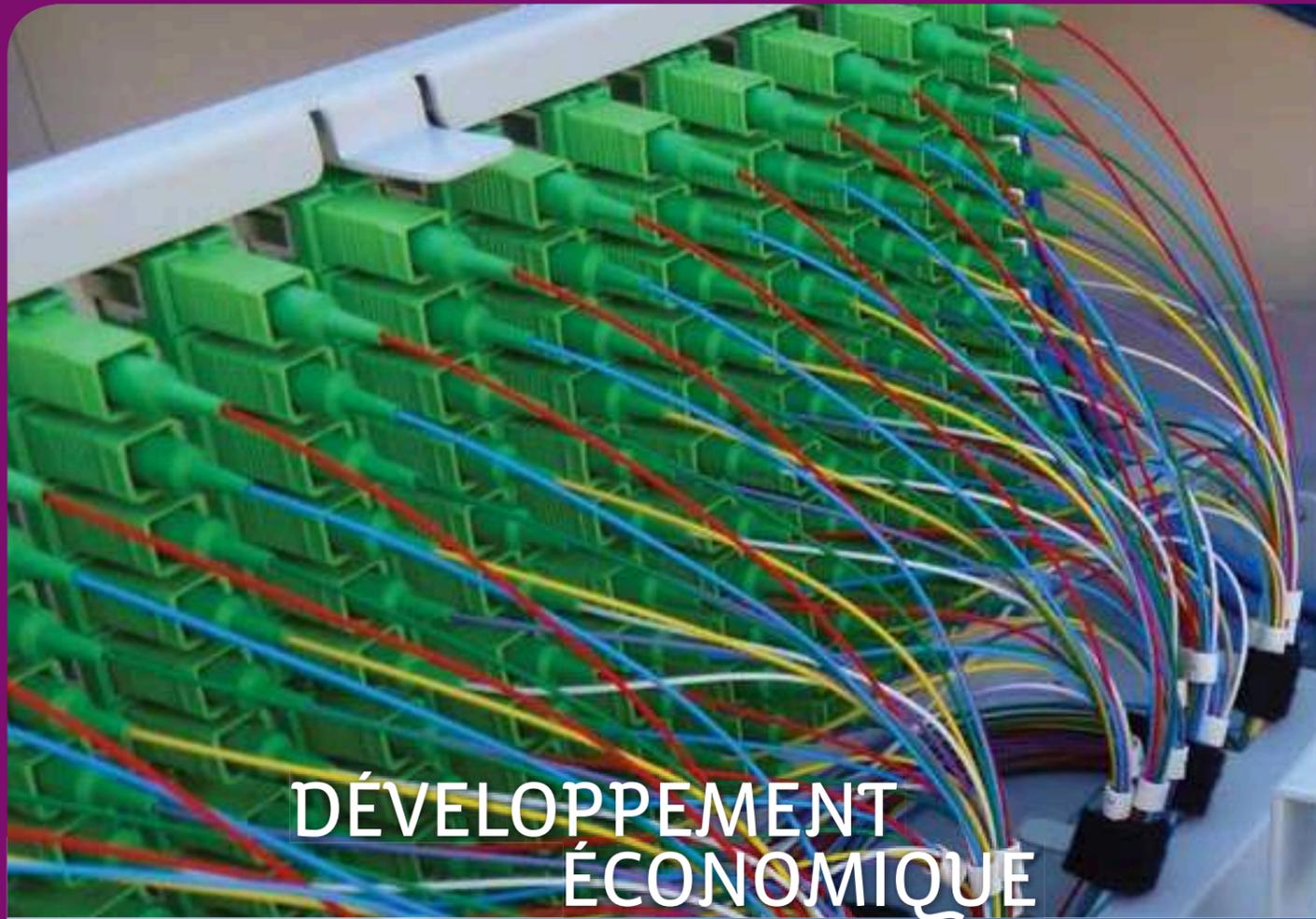
> 3



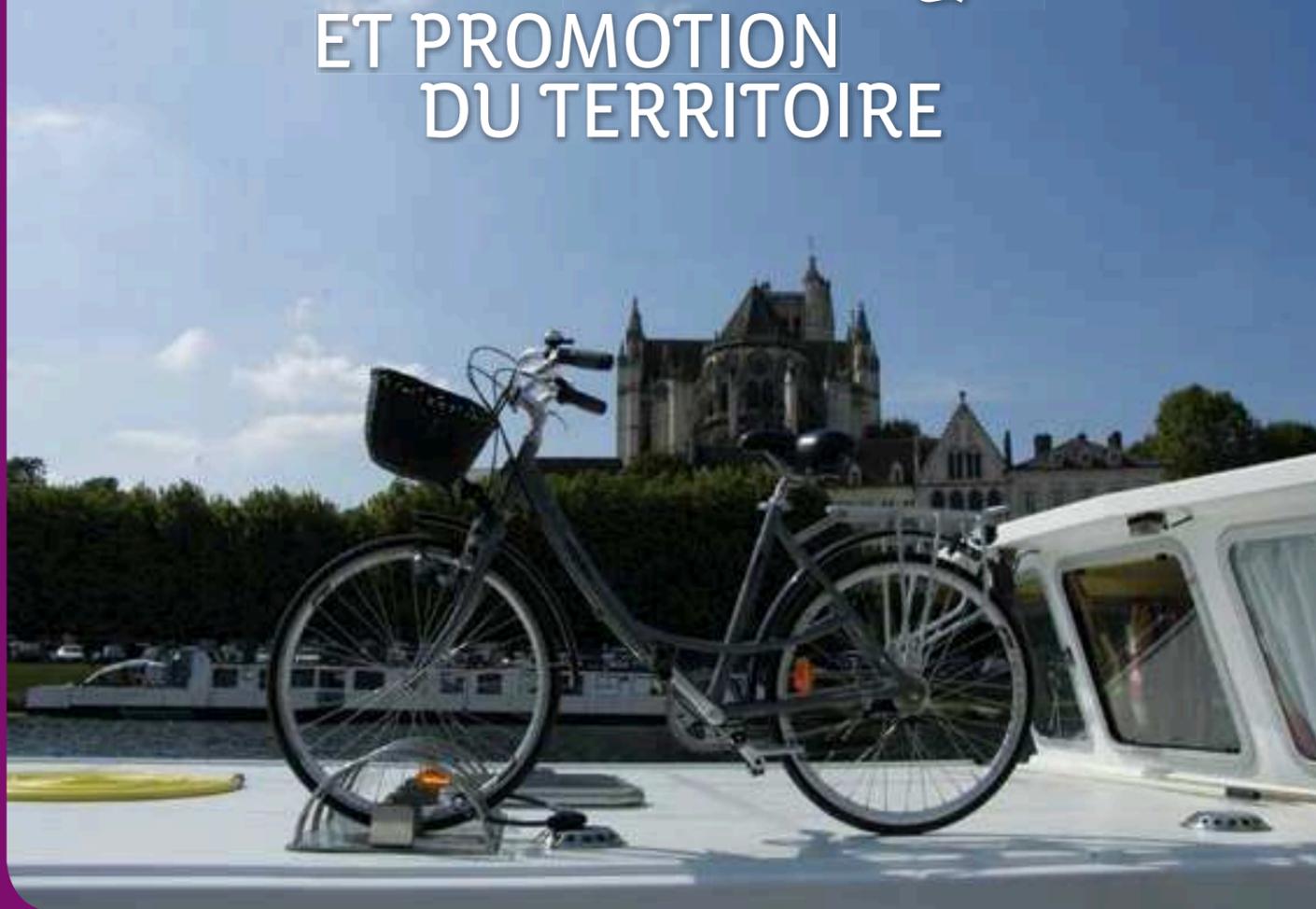
> 4



> 5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION DU TERRITOIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*stratégie > très haut débit >
espaces dédiés*

“ Des objectifs, des moyens et des contraintes: cela définit une stratégie. C'est ainsi qu'en décembre 2013, notre conseil communautaire a retenu, à l'unanimité sa stratégie de développement économique. Elle affirme ainsi la plénitude de sa compétence et se positionne comme leader en la matière.

Chef de file, notre Agglomération a vocation à rassembler autour d'elle l'ensemble des partenaires qui concourent au développement économique.

Rassembler les partenaires et s'y substituer. Parce qu'il ne saurait y avoir d'économie forte sans coopération et sans mutualisation des compétences et des talents. ”

Guy Férez, président de l'Agglomération de l'Auxerrois

Pour renforcer l'attractivité du territoire et remédier à son déficit d'image, la jeune Agglomération dont les compétences en matière de développement économique étaient jusqu'alors limitées au foncier économique, immobilier d'entreprises, soutien financier aux agences de développement départementale et régionale, est amenée à définir son positionnement économique.

La démarche prospective est engagée en 2013. Elle a pour finalité de mieux coordonner les actions de développement économique sur le territoire. Au préalable, l'Agglomération se doit d'incarner sa compétence et confirmer son intention de faire valoir ses potentialités. L'attente est forte de la part des partenaires et acteurs économiques, convaincus que cet exercice stratégique offrira une impulsion nouvelle pour le territoire et ses entreprises.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE [SDE]

**>> Un programme élaboré sur mesure
pour gagner en compétitivité**

Afin d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux de développement économique auxquels son territoire est confronté, l'Agglomération lance en 2013 une étude l'aidant à définir sa future « Stratégie de développement économique ». Cette stratégie vise à structurer, coordonner et dynamiser la compétence développement économique, en se projetant sur les 15 ans à venir. Elle constitue un outil performant pour comprendre et agir de façon pertinente au regard de la situation économique du territoire.

Co-construite et partagée par l'ensemble des acteurs locaux, cette stratégie permet de:

> **S'accorder collectivement sur un diagnostic du territoire** et sur les grands enjeux à dessiner dans un horizon à 20 ans

> **Proposer des orientations pertinentes et prioritaires en termes de filières** et de marchés de niches, de choix d'outils de développement économique, de gouvernance et de compétences à mobiliser

> **Élaborer des préconisations opérationnelles selon une double temporalité**: court terme (6 ans) et moyen/long terme (12/15 ans)

> **Afficher un positionnement économique permettant un marketing territorial efficace.**

>> Phasage de la mission

D'avril à juin 2013 :

Phase 1 : « Diagnostic dynamique de la situation économique ».

De juillet à octobre 2013 :

Phase 2 : « Élaboration de la stratégie de développement économique ».

De novembre à décembre 2013 :

Phase 3 : « Identification des divers outils de développement économique » et **phase 4 :** « Impacts et méthodes d'évaluation ».

Par délibération en date du **12 décembre 2013**, en adoptant à l'unanimité sa stratégie de développement économique, l'Agglomération s'engage dans une politique offensive de soutien aux entreprises du territoire. Elle se dote de nouvelles responsabilités considérant qu'elle est à la fois :

- > Stratège des actions de développement économique sur le territoire
- > Coordinatrice des acteurs institutionnels
- > Porteuse d'actions structurantes.

Dès lors, cinq nouvelles orientations stratégiques sont décidées. Elles donneront lieu à une dizaine d'actions prioritaires.

1> Anticiper les mutations et animer le territoire

- **Créer une gouvernance économique solide**
 - Structurer le pilotage politique
 - Coordonner, animer et dynamiser le réseau des acteurs économiques
- **Améliorer la connaissance du tissu économique local**
 - Coordonner à l'échelon territorial
 - Mettre en place un dispositif de veille
- **Identifier les domaines d'activités prioritaires**
 - Caractériser les activités prioritaires
 - Animer le réseau d'acteurs autour des domaines d'activités stratégiques
 - Positionner le territoire

2> Accompagner le parcours résidentiel des entreprises

- **Développer un accompagnement complet et adapté aux besoins des entreprises**
 - Renforcer l'offre de formation
 - Capitaliser sur l'offre d'accueil de la pépinière
 - Communiquer sur le marché de l'emploi local
- **Développer une stratégie foncière maîtrisée et offensive pour l'accueil et l'ancrage des entreprises**
 - Aménager le parc d'activité à Appoigny
 - Se saisir au niveau de l'intercommunalité de la prérogative du foncier économique
 - Élaborer le schéma directeur des parcs d'activité
 - Enrichir l'offre d'immobilier d'entreprises

3> Conjuguer attractivité du territoire, prospection économique et partenariats stratégiques

- **Rendre le territoire plus attractif pour les entreprises et les talents**
 - Prospector les entreprises sur les domaines d'activités prioritaires
 - Développer une offre événementielle à vocation économique
- **Proposer un territoire mieux connecté et plus accessible**
 - Accélérer l'installation du Très haut débit
 - Promouvoir l'offre aéroportuaire

4> Renforcer la vocation résidentielle et touristique du territoire

- **Faire du tourisme un moteur du développement économique**
 - Définir la stratégie du développement touristique
 - Monter un événement culturel fédérateur
 - Capitaliser sur le tourisme fluvial
- **Diversifier et renouveler l'offre de services de proximité**
 - Soutenir le secteur de l'artisanat
 - Valoriser les initiatives de « circuits courts »
 - Maintenir l'offre commerciale de proximité

5> Promouvoir l'image du territoire auprès des cibles prioritaires

- **Valoriser le territoire au moyen d'actions de communication ciblées**
 - Communiquer sur le projet de développement économique
 - Promouvoir les savoir-faire et les entreprises motrices
 - Communiquer sur l'Agglomération

AMÉNAGEMENT DE PARCS D'ACTIVITÉ

>> Des espaces dédiés à l'installation des entreprises

Orientation majeure de l'exercice de la compétence « développement économique », la création de nouveaux sites aménagés et équipés, adaptés au développement des entreprises et répondant à des critères de qualité environnementale et paysagère sert quatre objectifs :

- > Pallier l'insuffisance de foncier à vocation économique du territoire
- > Favoriser l'implantation d'entreprises et la création de nouveaux emplois
- > Ancrer et permettre le déploiement des activités existantes

>> La création d'un parc d'activité de 50 hectares en limite de l'échangeur Nord de l'A6 à Appoigny

> Chiffres clés au 1^{er} juillet 2013

- > **20 millions d'€**, coût prévisionnel de l'opération.
- > **1,5 million d'€**, subventions escomptées.
- > **13,5 millions d'€**, commercialisation (estimation).
- > **5 millions d'€**, reste à charge de l'Agglomération (emprunt et autofinancement).
- > **1 225 emplois à terme**, estimation selon ratio prévisible de 35 emplois à l'hectare.
- > **50 ha**, emprise de l'opération.
- > **35 ha**, surface commercialisable.
- > **15 ha**, surface non commercialisable [espaces verts publics, voiries publiques internes dont piétons et deux roues, stationnement]

> Historique

En 2006, la Communauté répertorie les terrains [50 à 115 hectares] susceptibles de répondre aux critères d'aménagement de parcs d'activité. Destinées à tester la pertinence et la faisabilité de plusieurs projets, les études préalables sont lancées, et notamment à Appoigny sur des terrains réservés au développement économique depuis 1995 par le Plan d'occupation des sols de la commune (1981).

> Dernières étapes importantes

- > **25 mars 2009**, déclaration d'utilité publique.
- > **Bilan 2010**, acquisition de 194 parcelles (sur 355) représentant une surface de 264 131 m² (492 423 m² au total) et un montant de 443 140 €.
- > **15 avril 2011**, marché public « Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'aménagement concertée du Parc d'activité à Appoigny » adjudiqué le **8 septembre 2011** au groupement EGIS France, Ateliers villes et paysages, Habitat conseil et recherche, ID conseils ingénierie et développement (75) pour un montant de 366 625 € HT.
- > **28 octobre 2011**, arrêté préfectoral de notification d'un Diagnostic archéologique commandé au Service régional d'archéologie de Bourgogne.
- > **16 au 20 avril 2012** et **2 mai au 5 juin 2012**, réalisation du Diagnostic archéologique préventif sur la partie agricole du site.
- > **10 juillet 2012**, validation de la phase esquisse du projet proposé par le maître d'œuvre EGIS France.
- > **8 août 2012**, point d'avancée du dossier avec la Ligue de protection des oiseaux de l'Yonne.
- > **3 au 14 septembre 2012**, réalisation du Diagnostic archéologique préventif sur la partie forestière du site par les services de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives).
- > **Novembre / décembre 2012**, marché public « définition, mise en œuvre, suivi et évaluation des mesures compensatoires en faveur des zones humides et d'espèces protégées ».

> Étapes clés 2013

- > **Janvier 2013**, mise à jour par COSITEX [91 Yerres] de l'étude de circulation réalisée en 2006.
- > **4 octobre 2013**, réunion de travail avec le CG89 et la DIR CENTRE EST sur les conditions d'accès au parc d'activités.
- > **5 avril 2013**, réception du rapport relatif au diagnostic archéologique préventif réalisé en 2012 par l'INRAP.
- > **22 avril 2013**, confirmation à la DRAC Bourgogne (Direction régionale des affaires culturelles) de la volonté de l'Agglomération de réaliser les aménagements et les ouvrages ou les travaux relatifs à la création du parc d'activités.
- > **14/15 mai et 27/28 juin 2013**, avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) sur le rapport.
- > **26 juillet 2013**, arrêté portant prescription d'une fouille archéologique préventive sur les terrains du futur parc d'activités. **22 août 2013**, présentation par la DRAC Bourgogne des conclusions du rapport relatif au diagnostic archéologique préventif.
- > **Avril / septembre 2013**, réalisation par le cabinet MERLIN [69 Lyon] [89 Saint Clément] d'une étude de définition de la capacité aval du réseau des eaux usées du futur parc.

- > **21 mai 2013**, commission d'appels d'offres d'ouverture des plis du marché 2013-10 relatif à la « Désignation d'un opérateur chargé de la définition et de la mise en œuvre de mesures compensatoires ».
- > **5 juillet 2013**, attribution au bureau d'études BIOTOPE associé à BIOSITIV [45 Orléans].
- > **30 septembre 2013**, démarrage des réunions.
- > **23 mai 2013**, approbation du PLU par le Conseil municipal d'Appoigny.
- > **25 et 26 juillet 2013**, travaux forestiers en limite des Bries (coupe-feu) par la SAS BON [89 Auxerre Fulvy].

> **Techno textile de Bourgogne s'installe sur l'un des lots encore disponibles du parc d'activités des Macherins à Monéteau**

En juin 1996, la Communauté acquière 10 hectares situés dans la zone d'activités des Macherins à Monéteau. Une partie des terrains est vendue en 2001 et 2004. Une étude de faisabilité technique et financière est réalisée en 2012 afin d'organiser l'aménagement des 3 ha restant. Une division en cinq lots est envisagée. Les travaux d'une première tranche de viabilisation sont réalisés en 2013 et la société Techno textile de Bourgogne signe, en juillet 2013, un bail à construction sur le lot N° 1.

CENTRE D'AFFAIRES DES BOUTISSES À AUXERRE

>> **Une plateforme locale dédiée à l'accueil des jeunes entreprises**

Réponse adaptée aux porteurs de projets en matière de création d'entreprise, le Centre d'affaires des Boutisses propose des locaux avec des baux adaptés sur 600 m² de superficie modulable, pour des lots variant de 40 à 150 m².

> **Les entreprises en place au 31 décembre 2013**

- > **DKR**
Distribution de déchets valorisés | 79 m²
Entrée: 01/06/2012 - Sortie: 30/04/2014
- > **TFC Téléphonie**
Réseaux et sécurité | 39 m²
Entrée: 15/12/2008 - Sortie: 31/10/2019
- > **PACK SECURITE**
Société de sécurité privée | 39 m²
Entrée: 01/06/2013 - Sortie: 30/04/2015
- > **PACK EVENT'S**
Organisation, conception, réalisation et promotion d'événements | 45 m²
Entrée: 15/07/2013 - Sortie: 15/06/2015
- > **BEREST**
Études voirie, assainissement | 59 m²
Entrée: 01/11/2010 - Sortie: 31/12/2013

CONTRAT D'AGGLOMÉRATION 2010 - 2014

>> **Des actions pour servir les ambitions du territoire**

Le Contrat d'agglomération porte sur le programme pluriannuel d'actions [2009-2013] négocié par l'Agglomération auprès de l'État, la Région Bourgogne et le Département de l'Yonne. À sa signature, le 10 septembre 2010, la Communauté sollicite le soutien financier des partenaires précédemment cités pour huit projets structurants pour l'Auxerrois:

- > L'aménagement numérique haut débit et Très haut débit du territoire
- > La création d'une scène départementale pour l'enfance et la jeunesse
- > La création d'un pôle environnemental
- > La création de résidences hôtelières étudiantes
- > Le soutien à l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH)
- > Le soutien à l'élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU)
- > L'aménagement des quais de l'Yonne rive droite et rive gauche entre les ponts Paul Bert et Jean Moreau à Auxerre
- > La création, l'extension et la requalification des parcs d'activités d'intérêt communautaire

En 2013, deux fiches actions sont retirées du programme initial en raison d'une part, du retrait du groupe DOMANYS du projet de construction d'une résidence pour apprentis et d'autre part, du report de l'étude de requalification des parcs d'activités communautaires intégrée aux réflexions menées dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement économique globale de l'Auxerrois.

Un avenant adopté par le Conseil communautaire, le 14 novembre 2013, et par le Conseil régional de Bourgogne, le 25 novembre 2013, réoriente les crédits territoriaux régionaux sur les projets existants de l'aménagement des quais de l'Yonne à Auxerre [à raison de 500 000 €], la création de la scène départementale pour l'enfance et la jeunesse à Monéteau [pour 200 000 €], tandis que quatre nouvelles fiches actions portant sur la réalisation d'études viennent enrichir le programme du Contrat d'agglomération de cet fait prolongé jusqu'au 31 décembre 2014:

- > L'élaboration d'un schéma intercommunal des itinéraires cyclables
- > La définition de jonctions intercommunales cyclables
- > La création d'une ligne de transports collectifs en site propre et de parkings relais
- > La requalification du parc des expositions « Auxerreexpo »

DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

>> **L'Agglomération amorce la transformation numérique du territoire**

Figurant dans le programme de déploiement du Très haut débit à l'échelle nationale de France télécom Orange, retenu par le Gouvernement fin 2011 dans le cadre d'un AMII (Appel à manifestations d'intentions d'investissement), l'Agglomération entame, dès 2012, la transformation numérique du territoire.

France télécom Orange s'engage avec l'Agglomération dans le courant du premier semestre 2012. Dans la solution entièrement financée par France télécom Orange et intitulée « Fiber to the home » car prioritairement adaptée aux foyers, 19 communes (nombre de communes membres de la Communauté de l'Auxerrois au moment où France télécom Orange s'est engagé) seront raccordées au Très haut débit. Les travaux seront lancés de manière échelonnée de manière à couvrir 100% de la population de l'agglomération en 5 ans, soit en 2020. Enfin, pour se connecter au réseau de France télécom Orange qui, en outre, en assurera la maintenance, l'entretien et le renouvellement, chacun sera libre de s'abonner à l'opérateur qu'il souhaite.

En 2013, les premiers quartiers sont équipés d'armoires de rue à Auxerre: Les Piedalloues, La Noue et Rive-droite. Courant 2014, 6 500 abonnés potentiels sont desservis dans ces quartiers tandis que le schéma de principe précédent est à nouveau appliqué aux secteurs St-Gervais, Rosoires, Ste-Geneviève, Boussicats et Brichères à Auxerre de sorte qu'en 2015, 7 000 seront à nouveaux desservis et ainsi de suite jusqu'à couvrir l'intégralité d'Auxerre en 2018.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

>> **La cartographie de l'espace et son analyse**

En 2013, l'Agglomération identifie les partenaires, producteurs de données, et réfléchit à une stratégie technique en vue de leur intégration dans un Système d'information géographique (SIG) en ligne, accessible aux services des communes membres de la Communauté, aux services internes et au grand public.



TOURISME

promotion territoriale > présence sur la toile

Les vins et la gastronomie de Bourgogne, qui bénéficient d'une forte notoriété, associés à la richesse des patrimoines culturel et naturel, font d'Auxerre et de ses alentours, la destination de court séjour des Parisiens, mais aussi celle de la clientèle étrangère d'Europe du Nord, d'Amérique du Nord, d'Australie et de Nouvelle Zélande !

Secteur en pleine mutation avec l'émergence des smartphones et du web 2.0., le tourisme local est impacté par les nouveaux comportements des consommateurs. En 2012, au-delà de ses missions régaliennes d'accueil des touristes, de promotion territoriale et d'accompagnement des acteurs du tourisme dans leur démarche, l'Office de tourisme d'Auxerre et de l'Auxerrois est donc parti à la conquête des réseaux sociaux pour être présent sur la Toile.

Gage de qualité de l'offre, l'Office de tourisme d'Auxerre et de l'Auxerrois est aussi marqué et (ou) labellisé :

- > « **Qualité tourisme** », en récompense de la qualité des services et des produits destinés aux visiteurs
- > « **Tourisme et handicap moteur** », ce qui assure aux personnes handicapées un accueil efficace et adapté
- > « **Tour de Bourgogne à vélo** », qui garantit des équipements et des services spécifiques aux cyclo-touristes
- > « **Vignoble et découvertes** », qui promeut l'offre complète de produits touristiques dans le domaine vitivinicole
- > « **Famill'Yonne** », qui reconnaît l'offre touristique de services adaptées aux enfants et à la famille.

À signaler enfin, le réseau de partenaires de l'Office de tourisme d'Auxerre et de l'Auxerrois qui, pour commercialiser ses produits touristiques, travaille avec un nombre considérable d'acteurs locaux par filière : hôtellerie, restauration, viticulture, associations en tous genres, clubs de loisirs, Services de la Ville d'Auxerre, commerçants...

> Chiffres clés

- > Le tourisme représente plus de 6% du PIB national, 141 millions d'€ de chiffres d'affaires et 3 865 emplois dans l'Yonne.
- > En 2013, près de 20 millions de français organisent leurs séjours en ligne qui constituent 56% des ventes.
- > L'information circule sur les réseaux sociaux. La communauté Facebook rassemble 850 millions de visiteurs, Tripadvisor : 50 millions.
- > Les avis des internautes sont devenus facteur N°1 dans les décisions d'achats et parmi ceux qui possèdent un smartphone, 40% rechercheront une application liée au territoire de leurs vacances !



STRATÉGIE NUMÉRIQUE

>> Une présence remarquée sur les réseaux sociaux

Le 17 juin 2013, pour mettre en place sa stratégie numérique et renforcer sa présence sur les réseaux sociaux, l'Office de tourisme recrute un manager numérique de destination.

Celui-ci a pour missions principales l'animation des communautés Facebook, Twitter, Instagram et Google.

La page Facebook « SecretsAuxerre » d'une part, génère 6 242 utilisateurs uniques par mois en 2013. Plus de 50% ont entre 25 et 44 ans, 19% entre 45 et 54 ans, 14% ont plus de 55 ans, 10% entre 18 et 24 ans. 4 585 tweets sont postés depuis sa création.

La page « GNLAuxerre » pour Garçon la note quant à elle, donne lieu à 345 publications qui occasionnent 7 144 likes en retour, 1 000 partages, 965 commentaires et 576 468 vues.

25 vidéos sont mises en ligne sur Youtube et le clip 2'30 produit en 2012 est regardé plus de 10 000 fois.

Des cafés numériques (le web 3.0 et les Google Adwords) sont organisés en octobre 2013 et mars 2014, ainsi que neuf ateliers numériques (quatre thématiques) durant le quatrième trimestre 2013. 17 structures participent totalisant 52 inscriptions.

Une version mobile du site Internet de l'Office de tourisme est mise en ligne en janvier 2013, ainsi que des applications utiles à la visite d'Auxerre, disponibles sur smartphones et tablettes avec Zevisit et Guidigo.

Enfin, un diagnostic numérique du personnel est mené en novembre 2013 et des formations internes adaptées aux besoins sont effectuées les 18 novembre et 4 décembre : prise en main de l'iPad, utilisation d'un QR Code, sensibilisation à Facebook et au hashtag.

> Chiffres clés

- > En 2013, les demandes d'informations numériques représentent 81,9% des demandes totales contre 79,5% en 2012.
- > Le nombre de visiteurs uniques de la nouvelle version française augmente de 17,7%.
- > 96 800 connexions sont au total enregistrées contre 75 000 en 2012, soit une moyenne mensuelle de 8 070 visiteurs.
- > 12% des connexions sont réalisées depuis des tablettes ou des smartphones. Cependant, la version sur téléphone ne paraît pas être satisfaisante compte tenu du fort taux de rebond* (76,13% au lieu de 49,25% pour la version fixe).

* Pourcentage d'internautes qui entre sur une page Web et quitte le site après, sans consulter d'autres pages. Généralement le taux de rebond se situe autour de 50% (Source Wikipédia).

CONSEIL AU SÉJOUR

>> Les demandes physiques en légère hausse

> L'accueil de proximité

Malgré un printemps maussade ainsi que des travaux importants sur les quais, les demandes physiques s'élèvent à 18 511 en 2013 représentant 15,7% des demandes totales contre 17,5% en 2012.

67% des visiteurs sont de nationalités françaises pour 33% de nationalités étrangères.

Les français sont essentiellement représentés par la Bourgogne : 3 900 demandes (32% contre 41,4% en 2012), l'Île-de-France 2 423 (20% contre 21,8%), le Rhône-Alpes 547 (4,5% contre 5,5%), le Centre 442 (3,6% contre 4,3%), le Nord-Pas-de-Calais 271 (2,2% contre 2,7%), les Pays de la Loire 287 (2,35% contre 2,6%), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (2,1%).

Parmi les étrangers, les nations les plus représentées sont l'Allemagne (21%) en baisse de 2 points, les Pays-Bas (18,9%) en baisse de 5,5 points, la Grande-Bretagne (18,3%) en hausse de 0,5 points, la Belgique (15,4%), en hausse de 3,7 points, les États-Unis (9,5%) en hausse de 2 points, l'Italie (8,2%) et la Suisse (4,9%).

L'année touristique reste marquée par une forte saisonnalité en été avec une hausse en août 2013 (+32%). Les mois de juillet et août représentent 43% de la fréquentation de l'année. Néanmoins, la saison s'étale d'avril à septembre, cette période représentant 83% de la fréquentation. La basse saison est mise à profit pour promouvoir et commercialiser la région et pour préparer la saison à venir avec l'ensemble des produits et des animations.

> Des éditions qualitatives et informatives

Des brochures thématiques sont éditées et largement diffusées afin d'apporter des informations précises aux visiteurs : brochure spéciale « groupes » (1 000 exemplaires), plan de la ville (30 000 ex.), guide touristique portant sur l'ensemble des filières patrimoine, tourisme vert, vins, gastronomie et activités culturelles (15 000 ex. en français et 4 000 en anglais), guide bilingue hébergement / restauration (10 000 ex.), guide pratique « Le petit débrouillard » (15 000 ex.), liste des viticulteurs adhérents à l'Office de tourisme, brochure « Sur les traces de Cadet Roussel » et « Cadet'Chou ».



ACTIVITÉ DU SERVICE GROUPES

>> Des retombées directes pour les prestataires

L'activité du service groupes génère un chiffre d'affaires global de 212 000 € en 2013, soit -6%. À contrario, la marge de l'Office de Tourisme progresse de 16% (64 000 € en 2013 contre 55 000 € en 2012).

> Les recettes liées à la vente de croisières et à l'hébergement progressent

Les recettes liées à la vente de produits touristiques, comme les dégustations de vins ou produits du terroir, diminuent : 159 624 € en 2013 contre 170 000 € en 2012.

Celles liées au transport sont divisées par 20 (450 € en 2013 contre 9 000 € en 2012). En effet, le groupe Excel s'est adressé directement aux transporteurs locaux pour l'organisation de son université d'été (100 personnes). Les retombées générées par les repas sont en légère baisse de 3% (76 900 € en 2013 contre 79 332 € en 2012) pour le même motif.

À l'inverse, les ventes de croisière et balades en train connaissent un franc succès avec une hausse de 30% (4 366 € pour le bateau et 1 241 € pour les promenades en train).

De même que celles liées à l'hébergement qui progressent de 10% (47 617 € en 2013 contre 43 436 € en 2012). Le nombre de nuitées est en augmentation : 22 nuitées en 2013 pour 12 groupes et 15 nuitées en 2012 pour 10 groupes.

> Les Groupes sont moins nombreux mais l'effectif augmente

En ce qui concerne la fréquentation, 5 510 personnes sont accueillies en 2013, contre 5 467 en 2012, soit un chiffre quasiment stable. À contrario, le nombre de groupes, quant à lui, diminue de 16%, passant de 191 à 162. Le chiffre moyen de 30 personnes par groupe, stable depuis de nombreuses années, repart à la hausse en 2013 avec un effectif moyen de 34.

La clientèle française est constante avec 4 235 personnes en 2013, tout comme la clientèle étrangère rassemblant 1 275 personnes. Si le nombre de groupes allemands est en léger recul (5%), celui des Belges et des Suisses a doublé.

MISE EN MARCHÉ DE LA DESTINATION

>> À pied, en vélo, en bateau ou à bord du Voyageur

1935 personnes empruntent Le Voyageur, le petit véhicule électrique qui permet de faire le tour d'Auxerre. L'organisation d'un tour supplémentaire à l'heure méridienne, en juillet et en août, est un succès. Il comptabilise 175 personnes. Le chiffre d'affaires s'élève à 8 124 € contre 7 939 € en 2012, soit une hausse de 2%.

92 visites guidées thématiques organisées par le Pôle arts et patrimoine de la Ville d'Auxerre réunissent 514 personnes (666 en 2012).

Les visites «Cœur d'entreprises» organisées en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Yonne s'essouffent. Seulement neuf entreprises participent.

Près de 6 000 brochures «Sur les traces de Cadet Roussel» sont vendues pour découvrir Auxerre à pied. Une application Smartphone est aussi disponible, à destination des 6-12 ans.

La fréquentation des bateaux électriques baisse en raison des mauvaises conditions météorologiques (1 860 pour 9 854 € de chiffre d'affaire soit -10%).

L'activité VTC et vélos électriques chute également. Elle génère un chiffre d'affaires de 1 828 € en 2013 (-16,5%).

ANIMER LE TERRITOIRE

>> Des animations et des événements phares

> Succès confirmé pour la 13^e édition de «Garçon la note!»

La 13^e édition met en scène 53 concerts dans 50 lieux différents (37 à Auxerre et 13 dans l'Auxerrois). Elle attire 18 000 personnes, soit une moyenne de 350 spectateurs par concert.

Cet événement donne une image dynamique et accueillante du territoire. Il constitue un formidable levier pour le tourisme à Auxerre avec des retombées économiques certaines pour les établissements accueillant les concerts.

> Les «Jeudis du goût» font le plein

En 2013, l'événement permet à 17 producteurs et viticulteurs de faire connaître leurs productions. 312 personnes (contre 244 en 2012) profitent des 9 croisières dégustations organisées sur l'Hirondelle ces jeudis d'été. Cela représente une fréquentation de 35 personnes en moyenne.

> L'Office de tourisme présent dans nombre d'animations pour promouvoir la région

L'Office de tourisme soutient, participe et communique sur toutes les animations ayant pour but de valoriser le territoire, comme «Fleurs de Vigne», les «Couleurs de l'été», les «Noëls en fête», toutes les animations et les activités mises en place par les Vitrines d'Auxerre, la «Route touristique des Vignobles de l'Yonne», les activités culturelles ou sportives, les congrès...

Pour la seconde année, l'Office de tourisme organise une marche citadine à l'occasion de la Corrida d'Auxerre. 150 personnes participent. Les recettes sont reversées à l'association Maxime +.

* Rapport d'activité complet de l'Office de tourisme [promotion, animation, accueil/information, commercialisation et stratégie 2013] téléchargeable sur www.agglo-auxerrois.fr



PROMOTION DE LA DESTINATION

>> Des salons en France et à l'étranger

L'Office de Tourisme assure la promotion du territoire par des voies multiples :

> Participation aux salons des **Vacances de Bruxelles** partagé avec «Les caves Bailly Lapierre», de l'**Agriculture et MAP Pro (Paris)** en présence d'une vingtaine de prestataires dont «Le Borvo», «Le moulin de la Coudre» et «Le château d'Ancy-le-Franc»... Et pour la seconde fois, un **Workshop** (atelier) organisé par «Les cars Moreaux» (Seine et Marne).

> Accueil de la presse: Olivia Le Sidaner de **Télé 2 semaines** et Lynn Parry pour la remise à jour du **guide Bourgogne édition Fodor's**, très réputée au Royaume-uni et aux États-unis.

> Réalisation d'actions commerciales: newsletters, relances téléphoniques, mailings et parutions d'articles de presse.

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOLIDAIRE

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

soutien > emploi >
jeunesse > associatif

CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

>> Près de 800 000 € de subventions

Au-delà d'assumer ses propres objectifs, pilote du CUCS, l'Agglomération a dans sa feuille de route de répondre aux orientations des partenaires financeurs [État, Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de l'Yonne et Ville d'Auxerre] dans le but de mobiliser un maximum de leurs enveloppes budgétaires et de les mettre en corrélation avec les opérateurs locaux.

Un exercice de plus en plus complexe au fil des ans en raison des baisses d'enveloppes dédiées, des besoins, notamment pour le tissu associatif auquel il est difficile de dire que leurs actions ne sont pas pertinentes... Et ce, sur fond de restrictions budgétaires qui touchent l'ensemble des pans de l'activité économique à laquelle la société civile n'est pas étrangère.

Néanmoins, le travail se fait en bonne intelligence et à Monsieur le Préfet de l'Yonne de souligner l'exemplarité du CUCS de l'Auxerrois qui permet un renouvellement annuel de 30% de sa programmation.

Les orientations communautaires pour l'instruction de la programmation 2013 privilégient la thématique «emploi et développement économique» mais aussi les actions et les projets au bénéfice des jeunes, le soutien des démarches projets des communes membres, l'appui au tissu associatif et l'incitation à l'offre de service pour favoriser, entre autres, la mixité sociale au travers d'actions en direction des gens du voyage.

Au total, 71 dossiers sont instruits en 2013, pour un montant total des subventions sollicitées de 748 430 €. 58 actions ont été retenues par le Comité de pilotage, auxquelles il faut rajouter 14 actions portées par le Plan local pour l'insertion par l'emploi (PLIE).

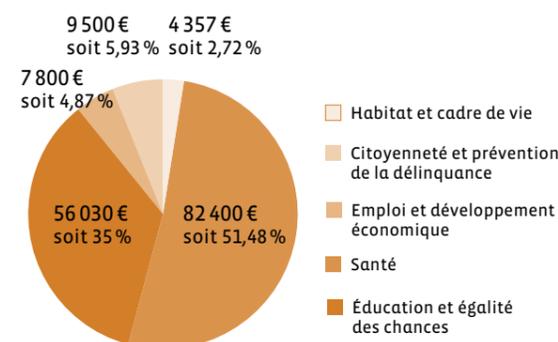
Pour cette programmation, l'Agglomération finance 32 actions et mobilise 160 087 € de l'enveloppe dédiée au CUCS selon le fléchage présenté dans le graphe ci-contre.

Pour mémoire, 59 000 € sont réservés chaque année sur cette enveloppe au bénéfice du PLIE et de sa programmation d'actions.

L'ensemble des partenaires financeurs participe à la programmation 2013 à hauteur de 614 063 €, marquant ainsi un nouveau pas vers la baisse des crédits et le recentrage des différents financeurs sur les dispositifs de droit commun.

Pour mémoire : en 2012, 627 015 € arbitrés pour 82 actions, en 2011, 656 842 € arbitrés pour 76 actions, 2010/687 069 €/88 actions, 2009/759 029 €/86 actions, 2008/828 645 €/90 actions, 2007/798 119 €/71 actions.

>> Répartition financière par thématique en 2013



Un plan de lutte contre les discriminations (LCD) est en projet. Au préalable, un diagnostic territorial visant à faire un «instantané» du contexte local à l'échelle du périmètre du CUCS de l'Auxerrois est réalisé en 2013. Diagnostic entièrement financé par l'ACSE national suite à la réponse d'un appel à projet par la Communauté, copiloté par la DRJSCS.

Une démarche qui a mobilisé de nombreux acteurs potentiellement confrontés aux problématiques du champ d'intervention. Le diagnostic donne à la fois la parole aux institutionnels, comme le Défenseur des droits, le Directeur départemental de la sécurité publique de l'Yonne ou encore les services de proximité de la Ville d'Auxerre, aux jeunes des quartiers et au tissu associatif amené à travailler au quotidien avec les usagers, comme c'est le cas pour ADAVIRS, l'association CLEF, la Mission locale...



Le diagnostic souligne que:

- > Aucune structure n'est identifiée par les publics comme structure dédiée de LCD.
- > Aucune structure n'a développé d'outils de collecte des cas de discriminations. S'ajoute un manque de formations adaptées sur cette thématique.
- > Aucune structure n'affiche dans son organigramme la fonction LCD et ne donne à une personne identifiée en son sein la mission d'agir en interne et de coordonner l'action avec les partenaires.
- > Le volet LCD des missions du Défenseur des droits n'a plus de visibilité.

COHÉSION SOCIALE

>> *L'emploi au cœur de la dynamique*

Anciennement affichés dans le cadre de l'instruction du CUCS et dès lors soumis aux aléas des instructions annuelles et à de fragiles reconductions, les outils territoriaux en faveur de l'emploi et de l'insertion sont désormais inscrits « dans le marbre » des compétences communautaires.

Ainsi, au-delà des 59 000 € de crédits CUCS dédiés au PLIE, en 2013, l'Agglomération subventionne la MEFA (Maison de l'emploi et de la formation de l'Auxerrois) à hauteur de 69 200 €, hors CUCS.

Dans le même temps, la Mission locale se voit aussi confortée. Le versement de sa subvention annuelle est non seulement « sanctuarisée » par une convention pluriannuelle d'objectifs mais son montant passe de 25 000 € à 35 000 €, hors CUCS.

OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

>> *La cohésion sociale au cœur de l'urbain*

La Communauté de l'Auxerrois est partenaire de la Ville d'Auxerre dans le cadre de son programme de renouvellement urbain. En 2013, les travaux du « Pôle éducatif et social Rive-droite » sont achevés. De même, l'opération « Cœur de quartier Rive-droite » est en nette progression et l'ensemble du quartier prend de nouvelles formes urbaines notamment sur le secteur « images/La Roue » mais aussi avec la perspective à court terme de la démolition du quartier des Vauviers.

Au total, 70 631,62 € sont versés en 2013 au titre du Renouvellement urbain.

PETITE ENFANCE

accueil > équipements

En 2013, le 3 janvier exactement, la commune de Chevannes ouvre sa micro-crèche programmée sur l'exercice 2012. Elle a une capacité d'accueil de 10 places selon les modalités de garde propres à ce type de structure (gestion par des assistantes maternelle). L'Agglomération octroie une subvention de 85 879,70 € sur un coût total d'opération de 248 797,07 € H.T.

Enfin, l'Agglomération s'engage auprès de la Ville d'Auxerre et de la crèche interhospitalière pour les accompagner dans un ambitieux programme de réfection et d'extension (75 à 83 places), notamment pour garantir un certain nombre de places d'accueil sur des horaires dits « atypiques » : à partir de 06 h 00 et jusqu'à 21 h 30. Opération à suivre sur 2014.

En cette même année, Monéteau bénéficie de 5838,60 € pour l'extension de la crèche « L'île aux castors », pour une augmentation de la capacité d'accueil de 9 places atteignant un total de 67 places.



GENS DU VOYAGE

*solidarité > accueil >
programme de relogement*

Ouverte 365 jours par an, l'aire d'accueil des gens du voyage de moyen passage route de Toucy dispose de 20 emplacements et d'une capacité de 40 caravanes.

L'Auxerrois compte également une quarantaine de familles sédentaires, propriétaires de leur terrain et 22 foyers sédentarisés (24 en 2012) installés route de Lyon.

Une dizaine de grands passages (plus de 50 caravanes) à l'échelle de l'arrondissement sont également recensés chaque année.

AIRE D'ACCUEIL DE MOYEN PASSAGE

>> Une ouverture sociale et culturelle

Ouverte 7j/7, de 9h à 17h depuis l'été 2013, suivie d'une astreinte et d'une surveillance de nuit, l'aire d'accueil, fonctionne en « régie » avec deux agents. Dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), des permanences d'accompagnement socio-professionnel sont animées par l'Adie (Association pour le droit et l'initiative économique) et des animations socio-éducatives sont proposées chaque mercredi par la Ligue de l'enseignement de Bourgogne au bénéfice des enfants fréquentant l'aire, de manière à faciliter les démarches d'accompagnement à la scolarisation.

> Chiffres clés

- > 15 142 € Le montant des cautions
- > 22 822,45 € Le montant des fluides et droits de place.
- > 62 % Le taux d'occupation.
- > 27 232,50 € Le coût d'exploitation réel.

RELOGEMENT DES FAMILLES SÉDENTARISÉES SUR LE TERRITOIRE

>> L'amorce d'un changement de vie pour les familles d'anciens voyageurs

En 2013, les démarches administratives, techniques et financières en partenariat avec l'Office auxerrois de l'habitat et les Villes d'Auxerre et Monéteau pour reloger 22 familles d'anciens voyageurs (dont 17 en habitats adaptés) se sont poursuivies. Le début des travaux pour les habitats adaptés, initialement prévus pour septembre 2013, sont repoussés à janvier 2014 pour une livraison au deuxième semestre 2014. Les localisations sont les suivantes: le lieu-dit du Pissoir (4 foyers) à Monéteau, route de Toucy (8 foyers) et route de Chevannes (5 foyers) à Auxerre.

En parallèle, un foyer est relogé par Domanys et un autre est relogé en locatif privé. Une recherche de solution de relogement est toujours en cours pour un troisième foyer. Enfin, deux foyers sont en cours de déménagement sur une parcelle privée en procédure d'échange de terrain.

L'accompagnement social est confié, depuis novembre 2012 et pour une durée de trois ans renouvelables, au PACT de l'Yonne. Il se décompose en six axes principaux: l'accompagnement vers et dans le logement, la gestion du budget et les éco-gestes, la socialisation et la collaboration mutuelle, la scolarisation, l'intégration socio-professionnelle, et l'accès aux soins.

HABITAT ET CADRE DE VIE

accompagnement > soutiens financiers > publics cibles

“ L'essentiel de l'action du service habitat en 2013 s'est dirigé sur le programme logements durables pour accompagner les ménages et les aider financièrement dans leurs travaux d'amélioration énergétique, afin de réduire leurs factures d'énergie d'une part, et de limiter l'impact environnemental des logements d'autre part. Après un an dit de démarrage, le programme a trouvé sa vitesse de croisière en atteignant en deuxième année ses objectifs qui pourtant paraissaient ambitieux! Ce dispositif est prorogé d'un an et les actions qui suivront viseront essentiellement la résorption des situations de mal logement et l'adaptation des habitats aux besoins de tous sur notre territoire. ”

Béatrice Clouzeau, vice-présidente au Logement-Habitat, à la Politique de la ville, aux Gens du voyage et au Patrimoine

Le Programme local de l'habitat est un instrument de définition, de programmation et de pilotage de la politique locale de l'habitat. Il fixe pour une durée de six ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à l'Agglomération et aux communes qui la composent, de répondre au mieux aux besoins en logements de toutes catégories de population et à favoriser la mixité sociale en articulation avec l'ensemble des autres politiques territoriales.

Le PLH de l'Auxerrois a été approuvé définitivement par le Conseil communautaire le 29 juin 2011. À ce titre, diverses actions ont été entreprises afin de répondre aux grands objectifs de la politique intercommunale de l'habitat.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

>> Des actions pour répondre aux besoins en logements

> En supplément des aides financières qu'elle fournit pour la **production de logements sociaux** et très sociaux, variant de 1000 à 3000€ selon leur typologie, l'Agglomération soutient, depuis le **4 juillet 2013**, la production de logements sociaux de types PLS (Prêt locatif social) par les communes du territoire.

> Destiné à améliorer la performance énergétique des logements anciens et à lutter contre la précarité énergétique des ménages, le **Programme logements durables**, mis en place en mai 2012, se poursuit en 2013, période à laquelle il connaît une évolution exponentielle du nombre de dossiers. En effet, deux réformes voient le jour en 2013 :

> Hausse des plafonds de ressources pour augmenter le nombre de ménages éligibles par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et l'État dans le cadre du programme Habiter mieux, et majoration des montants et des taux des aides financières. Le nombre de ménages éligibles passe de 2 000 à 5 400 dans l'Auxerrois.

> Simplification et allègement du dispositif pour les non éligibles: l'accompagnement technique est totalement gratuit pour le particulier et les aides aux travaux, calquées sur les critères du crédit d'impôt développement durable, varient de 500 à 1000€.



Au total, en 2013, 35 dossiers éligibles aux aides de l'Anah sont déposés, soit près de 560 000 € HT de travaux réalisés (16 000 € HT en moyenne), pour environ 340 000 € de subventions. En parallèle, 20 dossiers non éligibles aux aides de l'Anah sont traités, soit près de 220 000 € HT de travaux réalisés (11 000 € HT de travaux en moyenne), pour 37 500 € de subventions accordées par l'Agglomération.

Au vu des résultats encourageants de cette année 2013, il est voté par le Conseil communautaire du 12 décembre 2013, la prolongation d'un an du dispositif (mai 2014-mai 2015) avec un objectif de 50 dossiers éligibles et 50 dossiers non éligibles.

> **Dans le cadre de l'aide spécifique à l'accession à la propriété** mise en place par l'Agglomération en 2012, neuf dossiers de constructions neuves sont déposés et reçoivent une aide financière : trois sur les communes respectives de Monéteau, Quenne et Lindry, deux à Charbuy et quatre à Auxerre.

Cette aide vient en complément du Prêt à taux zéro national et concerne l'achat ou la construction de résidences principales neuves répondant au label Bâtiment basse consommation.

Le montant de l'aide versée, allant de 2 000 à 4 000 €, varie selon trois critères territoriaux :

> Densité urbaine (superficie du terrain),

> Moyenne d'âge du ménage,

> Localisation de l'emploi.

> **Un Guichet d'information unique** est mis en place à l'automne 2013 pour répondre aux besoins en logements des étudiants et jeunes en insertion professionnelle. Il permet une centralisation des informations concernant l'habitat et est localisé à la Maison de la jeunesse. La démarche est complétée par un dispositif d'accompagnement : aide à la recherche de logement, montage des dossiers de demande, compréhension des dispositifs, budget, assurance, etc. L'accompagnement est valable durant les trois premiers mois dans le logement. Une permanence hebdomadaire est mise en place à cet effet tous les mardis après-midi.

Parallèlement, un Guide habitat dédié, dans lequel l'ensemble des informations sera répertorié, est en cours d'élaboration.

> À l'automne 2013, l'Agglomération lance l'élaboration d'un **guide de l'habitat durable** en partenariat avec le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) de l'Yonne ayant vocation à doter les élus et les animateurs territoriaux des outils pour atteindre les objectifs du PLH, permettre un développement de l'habitat de qualité et un aménagement durable sur territoire et compléter les dispositifs communautaires opérationnels mais ciblés sur certaines thématiques, comme le Programme logements durables, l'aide à la production neuve, etc.

> Fin 2013, l'Agglomération lance une consultation afin de recruter un bureau d'études pour établir, courant 2014, **un diagnostic pré-opérationnel sur le parc de logement privé** du territoire intercommunal. Il a pour but d'identifier les dysfonctionnements du parc et de calibrer ensuite un dispositif opérationnel adéquat pour les résorber. Plusieurs problématiques sont ainsi finement analysées : indignité et indécence du parc, précarité énergétique des occupants et performance énergétique des logements, vacance des logements, adaptation au vieillissement et au handicap, etc.

> Chiffres clés

> **82 000 €** de subventions sont versés à l'Office auxerrois de l'habitat pour la réalisation de 54 logements sociaux.

> **4 000 €** sont versés à Charbuy pour la réalisation de 4 logements sociaux.

> **7 500 €** sont versés à DOMANYS pour la réalisation de 4 logements sociaux.

> **12 500 €** sont versés aux opérateurs locaux de l'habitat pour soutenir leur fonctionnement sur le territoire : ADIL de l'Yonne et Espace Info Énergie (7 500 €), et la Maison de la jeunesse (5 000 € pour la mise en place du Guichet unique).

> **36 000 €** d'aides sont attribués aux particuliers pour l'accession à la propriété.



TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

réseau > fréquentation > éco-mobilité

“ À l'image du bilan 2012, l'année 2013 confirme la tendance ! Des chiffres de fréquentation en augmentation, des recettes commerciales croissantes ! Autre source de satisfaction, un accroissement très significatif des abonnements « primo » réservés aux jeunes. Ces constats ne peuvent laisser indifférents et nous incitent à poursuivre dans l'amélioration et l'adaptabilité de notre réseau. L'année 2013 aura été également marquée par quelques gros dossiers. Le renouvellement de l'ensemble de nos abris bus et l'installation de nouveaux, quelques 170 abris sont actuellement disponibles. La rédaction d'un schéma directeur cyclable déterminant nos axes d'action en 3 domaines : la véloroute, la création de boucles cyclables utilitaires et celle de boucles touristiques. Malgré ces points d'encouragement, restons réalistes et vigilants : le budget des transports demeure un budget largement déficitaire qui doit être maîtrisé. ”

Alain Staub, vice-président aux transports et déplacements

KILOMÈTRES PARCOURUS

>> +6% de voyageurs en 2013

L'année 2013 est la première année où le réseau Vivacité a dépassé le cap des 155 000 voyageurs mensuels au mois de mars 2013.

Le réseau Vivacité se compose en 2013 de :

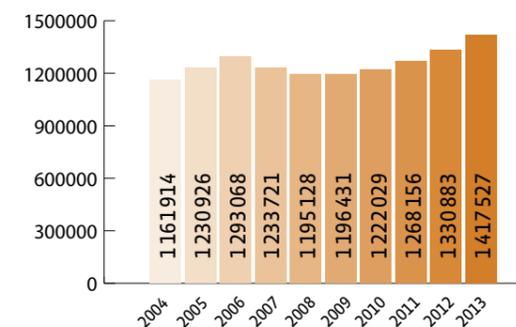
- > 6 lignes urbaines régulières
- > 5 lignes urbaines scolaires
- > 2 navettes centre-ville toutes les 15 minutes
- > 1 service de Transport à la demande sur 20 communes
- > 1 service de Transport des personnes à mobilité réduite

> Chiffres clés

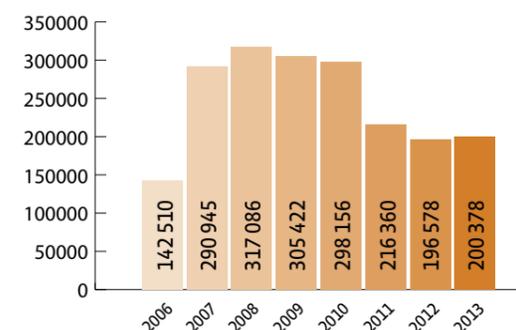
- > **11 189 112** kilomètres de réseau de lignes régulières
- > **1 617 605** voyages
- > **6 lignes sur 6** en correspondance au pôle d'échange de l'Arquebuse à Auxerre

> Évolution des kilomètres parcourus

Lignes régulières



Navettes



Le réseau de transport urbain continu sa progression depuis 2004 et enregistre 90 500 voyages en plus sur 2013. Cependant, la fréquentation de la navette connaît depuis 2009 une diminution à l'inverse de la fréquentation du réseau régulier qui a augmenté de plus de 6,5% en 2012, principalement sur les lignes 1 et 2, mais la tendance semble se stabiliser en 2013.

FRÉQUENTATION

>> **26% d'abonnés PRIMO en plus sur le réseau en 2013!**

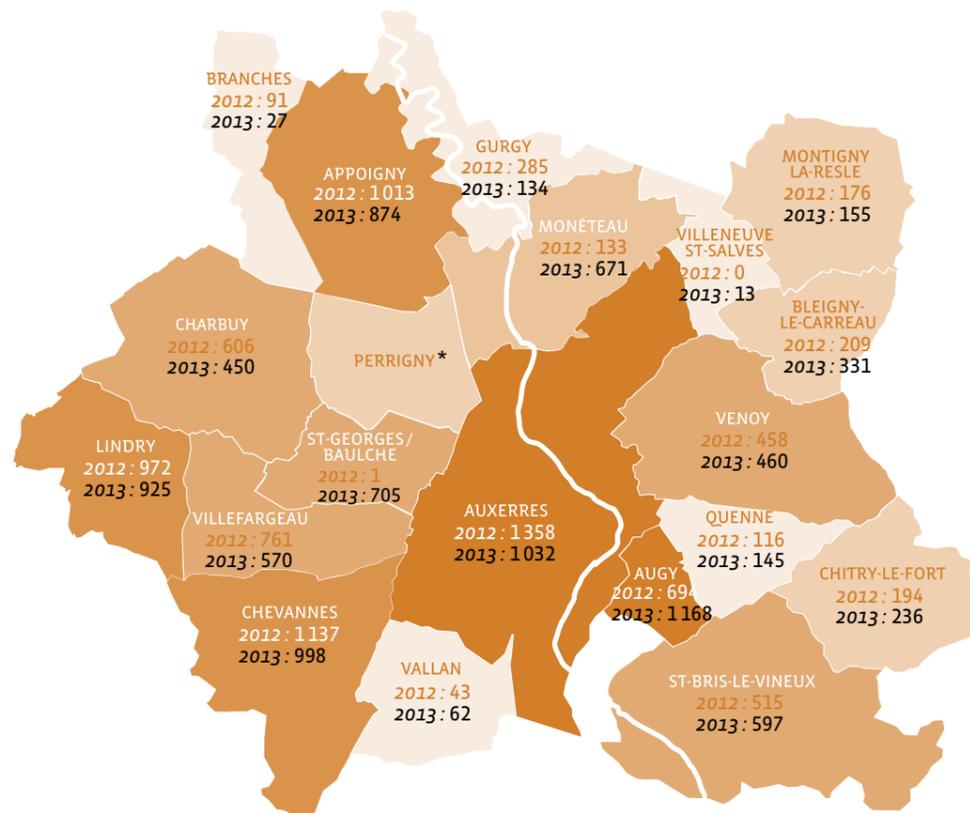
Les scolaires ont plébiscité l'abonnement PRIMO. La rentrée 2013 a connu une augmentation de plus de 26% du nombre d'abonnements PRIMO vendus (1350 environ en 2012 et 1800 environ en 2013).

CONFORT DES USAGERS

>> **Amélioration de la qualité des quais et du matériel roulant**

En 2013, 80 arrêts sont accessibles sur l'ensemble du réseau. 75% des véhicules sont accessibles [objectif matériel roulant: 100% en 2015]. Les bus achetés dans le cadre du renouvellement de la délégation de service en 2011 permettent d'économiser plus de 14% de litres de carburant au 100 km.

> **Fréquentation par communes (aller/retour) du transport à la demande**



* Commune desservie par les lignes régulières

TRANSPORT À LA DEMANDE

>> **+23% de voyageurs sur Vivamouv'**

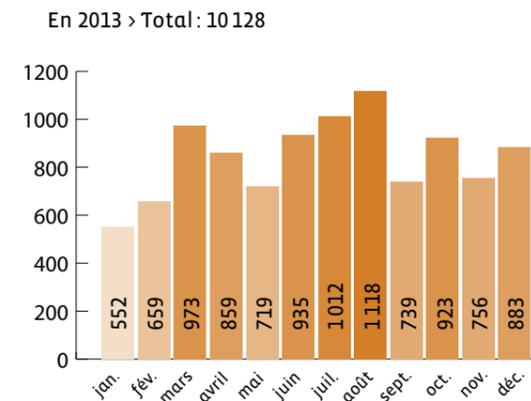
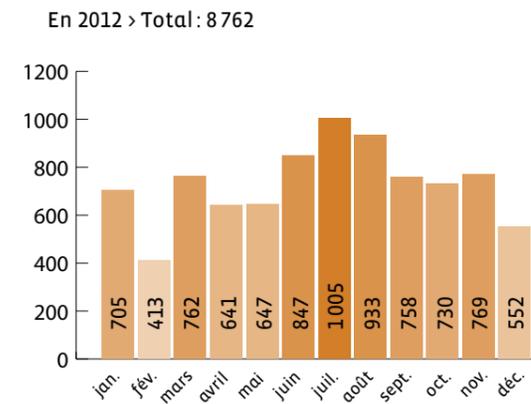
Le service Vivamouv étend son offre de service à Champs/Yonne qui débute fort son entrée à la Communauté avec 575 voyages. Le service compte alors en 2013, 10128 voyages soit une progression de 23% (dû pour moitié aux 575 voyages effectués depuis Champs/Yonne)

En mai 2013, un thé du TAD est organisé à Augy par Auxerrois Mobilité en présence de Monsieur le Maire, la fréquentation repart à la hausse avec une progression de plus de 68%!!!

Autre particularité; les communes de Monéteau et Saint Georges/Baulche pourvues d'arrêts TAD depuis avril 2011 avaient un peu boudé le service mais voilà de nouveaux utilisateurs dans les hameaux de Sougère/Sinotte, Pien, Montmercy et le quartier de la Guillaumée.

Vivamouv PMR (personnes à mobilité réduite) enregistre 3358 voyages en 2013.

> **Évolution de la fréquentation [aller/retour] du transport à la demande**



MOBILITÉ DURABLE

>> **Encouragement des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle**

Lors de la semaine de la mobilité durable, de multiples actions sont mises en place:

- > Réseau vivacité: 6 jours à 1€ par jour pour accéder au réseau de bus: 5 562 tickets vendus
- > Challenge «Au travail sans ma voiture» avec 2600 salariés impliqués
- > Une animation avec les partenaires locaux au Centre commercial des clairons
- > Plus de 6 000 papillons distribués pour un grand jeu concours
- > Une exposition déployée à la CAF, à la CCI et au Centre Commercial des Clairions

Ces actions ont permis de créer de nouveaux liens avec les acteurs publics et privés du territoire et de mettre en avant les démarches exemplaires entreprises par la DDT, la Ville d'Auxerre, ERDF, la société Shamrock, la CAF, etc.

BHNS [BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE]

>> **Une étude de faisabilité...**

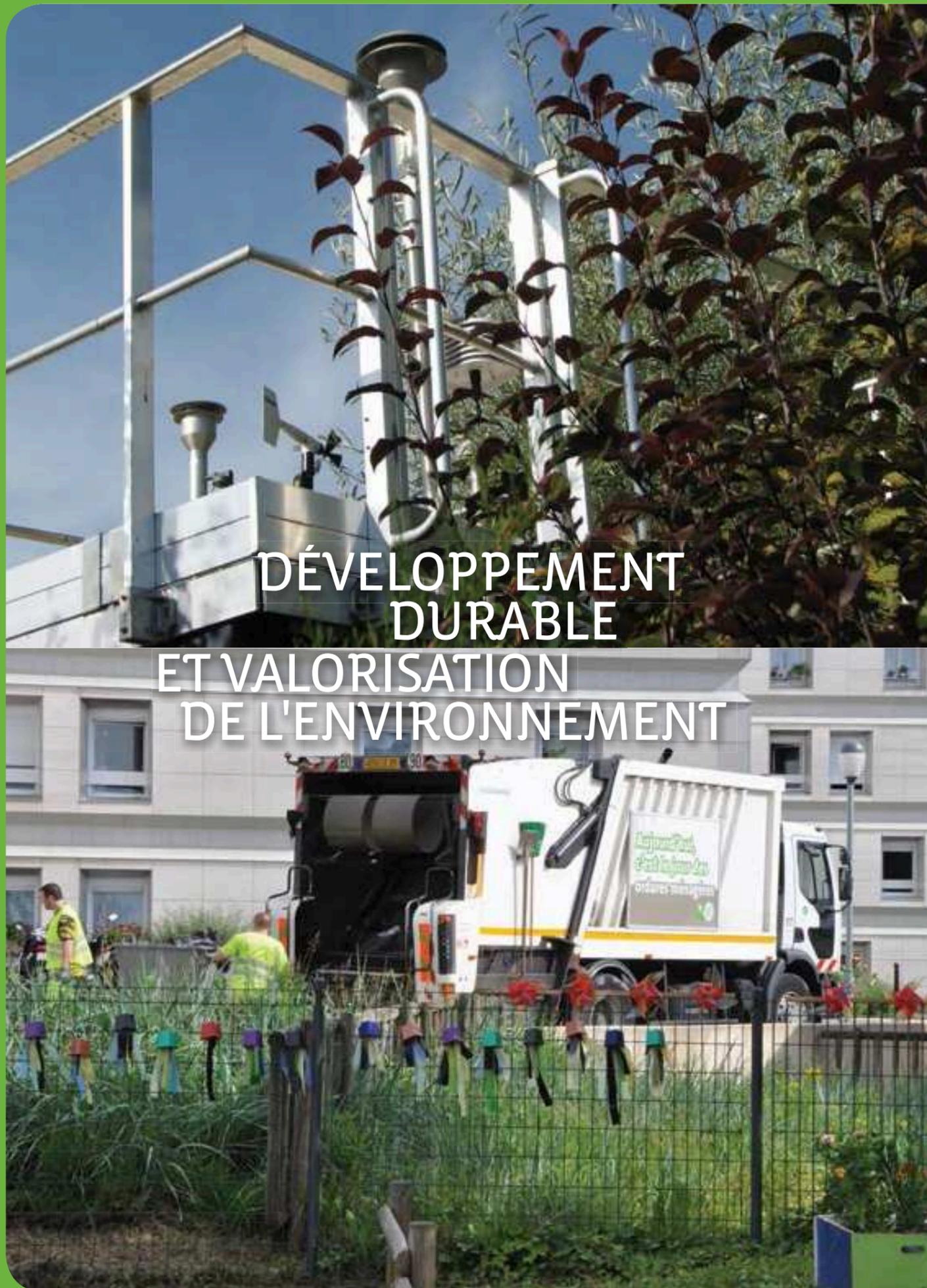
En septembre 2013, l'Agglomération souhaite se positionner dans le cadre du 3^{ème} appel à projet «Transports collectifs et mobilité durable» du Ministère des transports. Une réflexion fut menée sur un projet de type Bus à haut niveau de service et un dossier de demande de subvention a été déposé.

DÉVELOPPEMENT DES MODES DOUX

>> **Arrêt d'un Schéma directeur cyclable**

Fin 2013, les réunions de concertation se terminent pour arrêter le schéma directeur vélo de l'Agglomération. Une nouvelle avancée au niveau du financement futur des liaisons cyclables utilitaires. En novembre 2013, un avenant au Contrat d'agglomération est signé et permettra en 2014-2016 d'accompagner à hauteur de 50% du montant des travaux les maîtres d'ouvrage (St-Georges/Baulche, Auxerre, Monéteau, Perrigny et Appoigny) pour la réalisation des liaisons cyclables utilitaires (Conseil régional 40% et Agglomération 10%)





DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT

DÉCHETS MÉNAGERS tri sélectif > équipements > sensibilisation

“ L’année 2013 marque l’achèvement des actions issues du schéma général de gestion des déchets du territoire, voté en conseil communautaire le 16 décembre 2009. Cela s’est traduit concrètement par la distribution des bacs de tri, l’achat de véhicules de collecte adaptés et au démarrage des travaux de construction de 2 déchèteries. Pour rappel, le double objectif initial de mieux trier d’une part et de moins produire de déchets d’autre part, est aujourd’hui atteint et doit désormais perdurer. ”

Denis Roycourt, vice-président à l’environnement et au développement durable

> Chiffres clés

+ 0,4 %

L’évolution de la production globale [37 468 tonnes, 582 kg / an / hab.].

+ 9,8 %

Le taux de valorisation [17 549 tonnes, soit 46,8% du gisement global, 42,5% en 2012].

- 2,0 %

La diminution de la part enfouie représentant 17 125 tonnes dont 16 116 tonnes d’ordures ménagères équivalent à 250 kg / an / hab.

+ 6,7 %

L’évolution de la collecte sélective en porte à porte, soit 3 591 tonnes [57 079 habitants desservis], l’équivalent de 55,8 kg / an / hab. (53,4 en 2012), dont 408 tonnes de refus (332 en 2012). En complément, 317 tonnes de cartons sont collectées auprès des commerçants (353 en 2012).

- 2,9 %

La diminution de la collecte par apport volontaire (hors verre), soit 586 tonnes dont 42 tonnes de refus (31 en 2012, soit + 35%). Ces données s’expliquent par la mise en place de la collecte des recyclables en porte-à-porte.

+ 1,4 %

L’augmentation des recyclables, 6 482 tonnes (6 391 tonnes en 2012).

13 630 tonnes

La collecte en déchèterie, soit 212 kg / an / hab. (204 en 2012).

> Production globale

	2013 [64 336 hab.]	2012 [63 019 hab.]	2011 [61 686 hab.]	2010 [61 814 hab.]	2009 [61 932 hab.]
Déchets résiduels	17 125	17 792	18 609	20 726	22 521
Points recyclage	2 574	2 673	2 599	2 825	2 817
Sacs jaunes et bleus	3 908	3 718	3 581	2 705	2 704
Déchets de jardin et sapins de Noël	93	110	-	-	-
Textiles	138	111	97	-	-
Déchèteries	13 630	12 879	12 593	10 602	10 145
Total	37 468	37 283	37 479	36 858	38 186
Ratio (Kg / hab. / an)	582	592	608	596	616

	Augy	Auxerre	Monéteau	Total
Fréquentation	Particuliers	22 099	38 549	39 919
	Professionnels	1 573	1 340	2 044
	Total	23 672	39 889	41 963

(En tonnes)	Augy	Auxerre	Monéteau	Total
Ferrailles, câbles, capsules	135,400	292,190	189,250	616,840
Déchets Verts	942,380	1 938,440	1 583,400	4 464,220
Cartons	58,350	107,800	69,900	236,050
Gravats	1 021,110	1 671,360	1 280,600	3 973,070
Amiante				0,100
Déchets électriques, électroniques et lampes	110,119	228,595	136,121	474,835
Déchets non recyclables	506,960	881,400	864,652	2 253,012
Bois et palettes	342,960	637,299	440,560	1 420,819
Déchets ménagers spéciaux	24,942	51,362	29,859	106,163
Batteries et piles				16,330
Huiles minérales	3,69	5,85	4,23	13,77
Huiles végétales	0,405	0,883	0,202	1,490
Pneus	7,570	13,740	23,990	48,180
Bouteilles à gaz, extincteurs, filtres				5,483
Total				13 630,26

POINTS FORTS DE L'ANNÉE

>> La concrétisation de multiples projets

> Distribution des bacs roulants jaunes dédiés à la collecte sélective

S'intégrant au nouveau schéma de collecte mis en place fin 2010, la conteneurisation des foyers de l'Agglomération débute en juin 2011 par la distribution des bacs roulants à couvercle bordeaux dédiés aux déchets résiduels. Les objectifs: responsabiliser l'habitant, lui permettre de stocker plus facilement ses déchets, améliorer les conditions d'hygiène et prévenir les risques professionnels pour les équipages de collecte, par le biais du ramassage automatisé. 17 000 foyers sont concernés par cette opération.

Au cours du 2^e trimestre 2013, sept agents sont mobilisés sur la période, dont trois en interne: quatre pour la livraison, deux pour le montage (bacs fournis non assemblés) et un agent pour coordonner le dispositif.

> La construction de deux nouvelles déchèteries

En 2011, une réflexion est engagée pour mettre à disposition des usagers deux nouvelles déchèteries, à l'Est et au Nord-Ouest du territoire. 2012 permet d'identifier les futurs lieux d'implantation de ces nouveaux équipements sur les communes de Branches et Venoy.

En 2013, les travaux sur les deux nouveaux sites débutent en septembre. Ces travaux seront achevés en mars 2014.

Pour Branches, la déchèterie se trouve au lieu-dit «Les Bruyères», chemin communal N°7. La déchèterie de Venoy se trouve au lieu-dit des Bois de Soleines, sur la Route Départementale 124.

> Les dépôts illicites verbalisés

Fin 2010, l'Agglomération valide le règlement de collecte, dans le cadre de la mise en place du nouveau schéma de gestion des déchets. Des règles simples à respecter, mais trop souvent ignorées notamment par certains riverains du cœur de ville d'Auxerre. Le dépôt de déchets non conformes est identifié et entraîne une information directe auprès des usagers ou un courrier d'information rappelant les consignes, les jours et horaires de présentation. Les rappels ne suffisant plus, la Communauté de l'Auxerrois demande et obtient du Tribunal de grande instance d'Auxerre l'assermentation de 6 agents. Une redevance forfaitaire d'enlèvement d'office d'un montant de 35 euros minimum est envoyée aux contrevenants. Au dernier trimestre 2013, 37 redevances sont émises.

> Le compostage en campagne

Le guide pratique du compostage est édité en février 2013. Fournissant toutes les informations pratiques pour bien débiter le geste de compostage et comprendre les différentes étapes pour obtenir un compost de qualité, il est disponible sur simple demande et fourni automatiquement à l'achat d'un composteur ou lors de sollicitation du maître-composteur par l'utilisateur. Offert lors de manifestations ainsi que sur les stands d'information, il est disponible également en téléchargement sur le site de l'Agglomération

(www.communaute-auxerrois.fr)

> La Redevance spéciale

L'Agglomération finance son service d'élimination des déchets ménagers et assimilés par le biais de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Conformément à l'article L2333-78 du Code général des collectivités territoriales, l'Agglomération, qui finance son service d'élimination des déchets par le biais de la TEOM, a l'obligation de mettre en place une Redevance spéciale pour la prise en charge des déchets des activités non ménagères. Cet aspect est d'ailleurs repris dans le règlement de collecte validé lors du conseil communautaire du 17 novembre 2010. Sont concernés par la Redevance spéciale les établissements exonérés de droit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (administrations publiques...) ainsi que tous les établissements (non exonérés de droit) présentant plus de 1 500 litres de déchets hebdomadaires (ordures ménagères et tri). La Redevance spéciale est calculée en fonction du volume (litrage) annuel par type de flux en fonction du coût au litre de chacun.

Coûts au litre:

Ordures ménagères assimilées: 0,029 euros

Emballages recyclables: 0,008 euros

Ces tarifs, fixés par la collectivité en fonction des coûts du service, sont applicables en 2013 et 2014.

La Redevance spéciale est applicable à partir du 1^{er} janvier 2013. Par délibération et afin de sensibiliser les professionnels, une facturation «blanche» est émise pour le 1^{er} trimestre 2013. Les redevables s'acquittent de la facture du second semestre. En 2013, 56 redevables signent leur convention, représentant 248 lieux de production.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

>> Le gaspillage en ligne de mire

Au cours de la semaine du 16 au 24 novembre, l'Agglomération, en partenariat avec l'association de consommateurs ASSECO CFDT, anime un stand de sensibilisation sur le thème du suremballage au CARREFOUR MARKET à Auxerre. À la rencontre des clients en sortie de caisses, les suremballages qu'ils souhaitent ne pas emporter chez eux sont retirés et pesés. Leur volume et leur poids sont édifiants.

Durant cette même semaine, un atelier de sensibilisation au gaspillage alimentaire est animé, en partenariat avec la même association, dans un appartement pédagogique mis à disposition par l'Office auxerrois de l'habitat. Objectif: savoir mieux organiser ses courses, gérer son réfrigérateur, cuisiner les restes, etc. pour éviter le gaspillage.



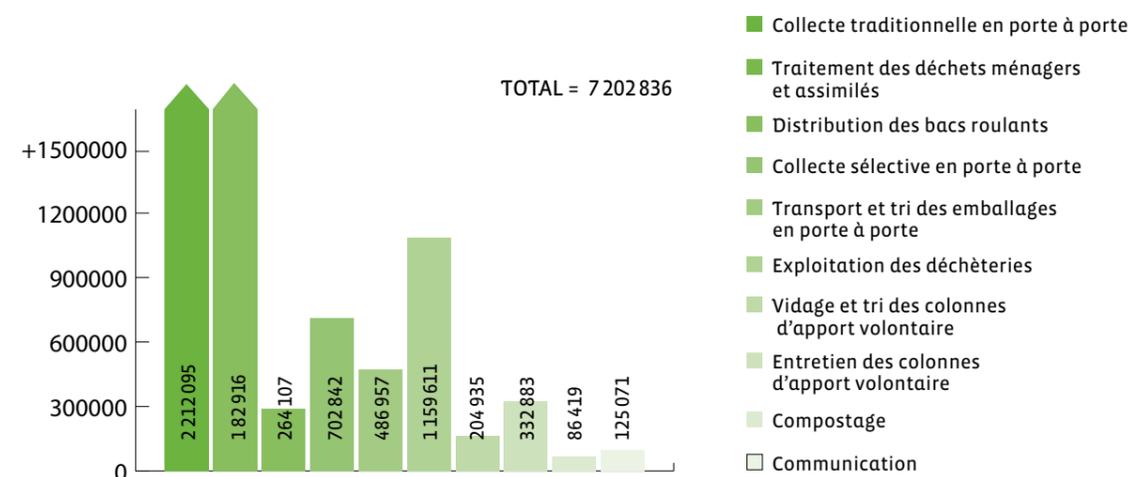
INDICATEURS FINANCIERS

>> Les charges du service par activité

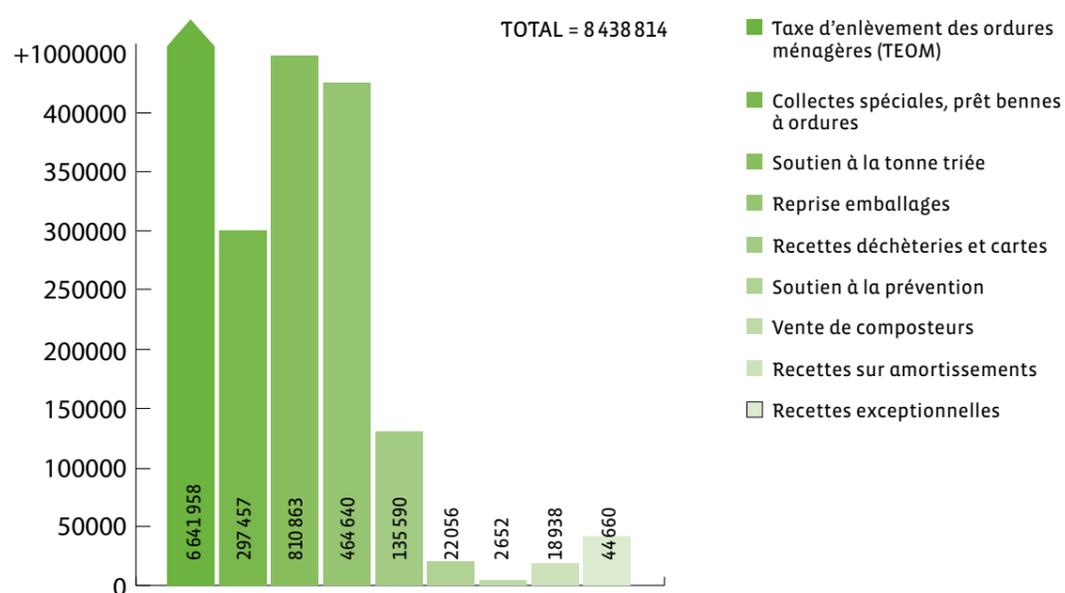
En 2012, le coût total du service est de 7 265 090 €. Cela correspond à une diminution de -0,9%. Dans le même temps, le territoire s'est agrandi avec l'intégration de la commune de Champs/Yonne au 1^{er} janvier 2013. La population municipale passe de 63 019 habitants en 2012 à 64 336 habitants en 2013 (Source INSEE). Cela correspond à une augmentation de 2,1%.

Toute prestation de service ayant trait à la gestion des déchets bénéficie d'un taux de TVA réduit. Pendant longtemps, la TVA appliquée à la plupart des prestations était de 5,5%. Elle est passée à 7% au 1^{er} janvier 2013. Il est prévu qu'elle augmente de nouveau en 2014, avec un taux de 10%.

> Coûts par activité [en €]



> Recettes par activité [en €]



> Coûts bruts par activité [en € par tonnes]

Activité	2012	2013
Collecte traditionnelle et traitement	237	239
Collecte sélective en porte à porte et tri	315	312
Collecte sélective par apport volontaire et tri	207	212
Déchèteries	90	90

> Investissements 2013 [en €]

Activité	2013
Bennes à ordures	878 806
Bacs roulants	717 796
Opérations liées à la construction des deux déchèteries	451 411
Colonnes (semi) enterrées	135 747
Véhicule	35 000



PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL

action commune > axes stratégiques

Les Plans climats-énergie de la Ville d'Auxerre et de la Communauté de l'Auxerrois sont menés en parallèle, en étroite relation avec le Conseil régional de Bourgogne et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

À la suite de l'adoption du plan climat de l'Auxerrois lors du conseil communautaire du 13 décembre 2012, le premier semestre 2013 est marqué par la consolidation, la formalisation et la mise en œuvre du plan d'actions.



Parmi les nombreuses fiches actions, on retrouve la mise en place d'un accompagnement des copropriétés dans leur processus de rénovation énergétique. En parallèle, l'Agglomération termine sa première édition 2012/2013 du «Challenge familles à énergie positive» et se lance dans une seconde édition 2013/2014.

Par ailleurs, la définition du projet de Pôle environnemental est lancée au travers d'une large concertation avec les acteurs locaux et régionaux, et aboutissent à la présentation du projet au conseil communautaire du 2 octobre 2013, autorisant dans la foulée la poursuite de l'instruction du dossier. Ainsi, une nouvelle consultation est lancée fin 2013 en vue de recruter un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) programmiste pour une mission d'aide à la décision (consolidation du projet fonctionnel et spatial, étude de scénarii de réalisation et localisation de la structure).

Enfin, un prestataire est retenu fin 2013 pour réaliser la thermographie aérienne de la commune de Lindry (n'ayant pas bénéficié de l'opération réalisée en 2011) en vue d'un survol début 2014.



EAU POTABLE / SPANC*

interconnexion > modulation de la pression > surveillance

Le service public d'eau potable est délégué. Il fait l'objet de deux contrats d'affermage ayant respectivement pour périmètres Chitry-le-Fort et le reste de la Communauté à l'exception de Charbuy, confié au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Charbuy/Fleury-la-Vallée.

Plusieurs événements marquent le service public d'eau potable en 2013.

Dans le cadre du contrat d'affermage, confié à Lyonnaise des eaux, il est réalisé :

> L'interconnexion des réseaux de Lindry et d'Augy au réseau principal

> L'installation de la modulation de pression à Auxerre, mise en service en 2014

> Le renforcement du système de surveillance du réseau par la pose de 100 pré-localisateurs de fuites supplémentaires à Auxerre et Appoigny.

* Rapport d'activité complet téléchargeable sur www.communaute-auxerrois.fr

QUALITÉ DU SERVICE CONFIE AUX DÉLÉGATAIRES DES RÉSEAUX

>> **Contrat d'affermage avec Lyonnaise des eaux**

[périmètre communautaire à l'exception de Charbuy et Chitry-le-Fort]

Indicateurs descriptifs des services	2010	2011	2012	2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	64 887	64 416	65 228	64 883
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ jusqu'en octobre 2012	1,65	1,79	1,82	
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ à partir d'octobre 2012			1,75	1,78
Délai maximal d'ouverture des branchements (jour)	1	1	1	1
Indicateurs de performance				
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	100	100	100	100
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	96,2	91	93	88,24
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	70	70	100	104
Rendement du réseau de distribution (%)	70,50	72,96	71,70	72,27
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /jour/km)	8,69	7,46	7,45	7,45
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /jour/km)	8,02	6,80	6,72	6,78
Indice d'avancement de la protection de la ressource aux captages (%)	80	80	80	80
Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (€ HT)	10 346	10 220	3 438	5 628
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (%)	4,46	2,61	4,88	1,04
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	100	100	100	100
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,43	0,30	0,48	1,42
Taux de réclamations (u/1 000 abonnés)	4,77	4,50	7,84	4,35

> **Facture d'eau de référence de 120 m³**
[affermage Lyonnaise des eaux]

Tarifs	Janvier 2013			Janvier 2014			Variation %
	Quantité	Prix	Montant	Quantité	Prix	Montant	
Part de la collectivité							
Part proportionnelle*	120,00	0,472	56,64	120,00	0,4885	58,62	3,50
Montant hors taxes de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité			56,64			58,62	3,50
Part du délégataire							
Part fixe	abon.DN15 ou 20 mm	1	31,00	1	31,45	31,45	
	Tranche 1 : 0 à 15m ³	15	0,1166	15	0,1183	1,77	
Part proportionnelle	Tranche 2 : 16 à 90m ³	75	0,3878	75	0,3934	29,51	
	Tranche 3 : 91 à 120m ³	30	0,5258	30	0,5334	16,00	
Montant hors taxes de la facture de 120m ³ revenant au délégataire			77,61			78,73	1,45
Taxes et redevances							
Red. pour prélèvement sur la ressource (Agence de l'eau)	120	0,1401	16,81	120	0,1401	16,81	-
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	120	0,4000	48,00	120	0,4000	48,00	-
TVA (5,5%)			10,95			11,12	
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³			75,76			75,93	0,23
Total			210,01			213,28	1,56
Prix TTC au m ³			1,75			1,78	1,56

>> **Contrat d'affermage avec Véolia**
[périmètre limité à Chitry-le-Fort]

Indicateurs descriptifs des services	2010	2011	2012	2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	356	361	367	369
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ en € TTC / m ³	1,94	2,04	2,17	2,20
Délai maximal d'ouverture des branchements (jour)	1	1	1	1

Indicateurs de performance	2010	2011	2012	2013
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	100	100	100	100
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	50	80	53,3	60
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	40	40	40	75
Rendement du réseau de distribution (%)	78,50	86,43	84,40	74
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ / jour / km)	3,29	2,25	2,17	3,74
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /jour/km)	2,90	1,87	1,80	3,38
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	20	20	20	20
Abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (€ HT)	0	69	0	0
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (%)	4,18	4,12	0	0
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	100	100	100	100
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,32	0	0	0
Taux de réclamations (u/1 000 abonnés)	0	0	0	0

> **Facture d'eau de référence de 120 m³**
[affermage Véolia]

Tarifs	Au 1 ^{er} janvier 2013			Au 1 ^{er} janvier 2014			Variation %
	Quantité	Prix	Montant	Quantité	Prix	Montant	
Part de la collectivité							
Part proportionnelle	120	0,4720	56,64	120	0,4885	58,62	3,50
Montant hors taxe de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité			56,64			58,62	3,50
Part du délégataire							
Part fixe	1	36,33	36,33	1	36,71	36,71	1,05
Part proportionnelle	120	0,81	97,20	120	0,8246	98,95	1,80
Montant hors taxe de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire			133,53			135,66	1,60
Taxes et redevances							
Red. pour prélèvement sur la ressource (Agence de l'eau)	120	0,07	8,40	120	0,07	8,40	-
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	120	0,40	48,00	120	0,40	48,00	-
TVA (5,5%)			13,56			13,79	1,67
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³			69,96			70,19	0,32
Total			260,13			264,47	1,67
Prix TTC au m ³			2,17			2,20	1,67

ACTIONS MENÉES EN DIRECT
PAR L'AGGLOMÉRATION

>> **Des investissements en continu pour le renouvellement du patrimoine**

Les principales actions concernent la maintenance du patrimoine, la sécurisation et la gestion du réseau.

> **Maintenance du patrimoine**

Dans le cadre de la politique de renouvellement des conduites, l'Agglomération renouvelle 4,376 km de conduites. Le taux moyen de renouvellement du réseau calculé sur une moyenne des cinq dernières années tient compte des renouvellements faits par Lyonnaise des eaux (0,693 km) suivant ses obligations contractuelles. Il est de 0,60% (0,47% en 2011 - 0,50% en 2012), ce qui reste insuffisant pour garantir la pérennité du réseau.

> **Sécurisation des ouvrages**

Des études hydrogéologiques complémentaires sont lancées dans le cadre de la procédure de création des périmètres de protection du captage de Chitry-le-Fort. La révision des périmètres de protection du captage de la Potrade et des Boisseaux reçoit l'avis positif de l'hydrogéologue agréé. La révision des périmètres de captage de la Plaine du Saulce est en attente du rendu des études. Le soutien à l'association pour la protection de l'eau potable de la Plaine du Saulce est réitéré.

> **Budget de l'eau**

Le montant financier HT des travaux engagés pendant l'exercice budgétaire est de 1211391€ (1363447€ en 2011 - 1589503€ en 2012).

Les recettes sont de 1725655€ (1543175€ en 2011 - 1620625€ en 2012). Elles sont principalement dues au produit de la Surtaxe.

La durée d'extinction de la dette est de 1,30 année (1,82 années en 2011 - 1,76 en 2012).





SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

>> *L'Agglomération change de prestataire*

Limité au contrôle des installations existantes et neuves, ce service fait l'objet d'une régie indirecte avec le prestataire Lyonnaise des eaux France jusqu'au 05/11/2012, puis avec la société Bertrand. Il est financé par les redevances ci-dessous:

	2012	2013
Contrôle de la conception et de l'implantation	77 € HT	75 € HT
Contrôle de réalisation	73 € HT	55 € HT
1 ^{er} contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (diagnostic)	82 € HT	85 € HT
Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien		66 € HT
Contrôles de bon fonctionnement et d'entretien réalisés à la demande de l'utilisateur dans un délai de moins de 3 semaines		120 € HT

> *Bilan des campagnes de contrôle*

	2013
Nombre d'ANC	1 004
Taux de contrôle	76 %
Taux de conformité (conforme ou présentant des défauts mineurs)	30,80 %
Nombre de contrôles périodiques	38 dont 33 à Gurgny
Nombre de contrôles d'installations neuves	15
Nombre de diagnostics (1 ^{er} contrôle)	50



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS
3 bis, rue Clemenceau > BP 58 > 89010 Auxerre cedex
Tél. : 03 86 72 20 60 > Fax. 03 86 72 20 65
contact@agglo-auxerrois.fr
www.communaute-auxerrois.fr



communauté
de l'auxerrois

